



La Valette : Espace Albert-Camus, une rénovation majeure



La passion du ciel
de Prix Pierrat

Préfecture maritime :
En 2025, 4 584
opérations en Méditerranée



• Immobilier - La FNAIM du Var confirme la reprise des ventes •

Le scrutin municipal dominé par les enjeux de proximité

Avant les élections municipales, le baromètre OpinionWay-SFIL pour Les Échos et Radio Classique a dressé un portrait détaillé de la perception des électeurs sur la gestion de leur commune. Malgré un contexte national et international tendu, les citoyens maintiennent une confiance élevée envers leurs élus locaux, en affichant une vigilance accrue sur les questions budgétaires et fiscales, qui s'annonçaient déterminantes dans l'isolement. L'enquête a confirmé la prédominance des considérations locales dans le choix des électeurs. Loin des clivages politiques nationaux, le scrutin municipal est resté un vote de proximité. Ainsi, 74 % des sondés affirmaient que leur décision était guidée par les enjeux spécifiques à leur commune, un chiffre qui grimpe dans les localités de moins de 20 000 habitants.

Cette tendance s'est reflétée dans les critères de vote : le programme municipal arrivait largement en tête (52 %), suivi du bilan du

maire sortant (22 %) et de sa personnalité (14 %). L'étiquette politique ne représentait un facteur décisif que pour 11 % des personnes interrogées. Cette hiérarchie démontrait que la politique locale est perçue comme un espace où les projets concrets et la confiance personnelle priment sur les affiliations partisanes.

Si la confiance est acquise, la vigilance restait de mise sur un point particulièrement sensible : les impôts locaux. Pour 43 % des électeurs, ce sujet était un enjeu majeur qui a pesé lourdement dans leur vote. Cette préoccupation était encore plus marquée dans les communes de moins de 20 000 habitants où 46 % des électeurs la considéraient comme déterminante. Les taxes les plus scrutées étaient la taxe foncière, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les candidats devaient convaincre de leur capacité à maintenir des services publics de qualité sans alourdir la pression fiscale sur les ménages.

L'enquête a mis en lumière une contradiction majeure au sein de l'électorat, plaçant les élus locaux dans une position délicate.

En effet, 65 % des électeurs estimaient que les communes devaient participer à l'effort national de réduction du déficit public en diminuant leurs dépenses.

Cependant, cette attente se heurtait à une exigence tout aussi forte de maintien, voire d'amélioration, des services publics de proximité (sécurité, propreté, environnement, etc.). De leurs côtés, les maires n'ont cessé de dénoncer une autonomie financière qui se réduit « comme peau de chagrin » après plus de quinze ans de transferts de charges et de pertes de recettes non compensées. Malgré eux, ils se retrouvent dans un rôle d'équilibriste, pris en étau entre des attentes citoyennes contradictoires, des contraintes budgétaires croissantes et une pression de l'État pour maîtriser les dépenses.

Bernard BERTUCCO VAN DAMME.

la gazette du Var
de la porte des maures à la méditerranée

Directeur de la publication
Gilles Carvoyeur
redaction@presseagence.fr

Editorialiste
Bernard Bertuccio Van Damme

Secrétaire de rédaction
Marie Bruel
redactionlalonde@presseagence.fr

Chef de studio
Laurent Monition
lographic@wanadoo.fr

Bureau Métropole TPM
Thierry Cari - Laurette Paray

**Bureau Méditerranée
Porte des Maures**
Nicolas Tudort
Alain Blanchot Photographe
Francine Marie

Photographes
Pascal Azoulai - Philippe Olivier
Olivier Lalanne - Laurent Monition

Webmaster
DONKEY WORKS
Prix au numéro : 1 €

Éditeur et responsable de la publication - ADIM - 174 rue
Eugène Bouboune - Bat. B - 83250 La Londe-les-Maures
Dépôt légal en cours - RICCOBONO Impression
tiré à 10 000 exemplaires



La Farlède

LE PRINTEMPS DU COUDON 2026

11 avril Samedi

Place de la Liberté
Lou jardin Roger-Gensollen
& autour de l'hôtel de ville

10h - 17h

Petite RESTAURATION
FOR PLACE

Marché de créateurs
Producteurs du terroir
Espace Jardin vivant
Ferme pédagogique
Espace
Grandir au printemps

La Farlède se vit et se partage










Service festivités
04 94 27 85 68
festivites@lafarledede.fr

PROGRAMME

TOUT LE



lafarledede.fr



Saint-Tropez

Les grands chefs célèbrent l'excellence des producteurs du terroir

Devenu incontournable, l'événement « Les Chefs à Saint-Tropez » revient pour sa sixième édition en plaçant les producteurs au cœur de la haute gastronomie.

C'est un pari audacieux qui s'est transformé, en l'espace de six ans, en une véritable institution varoise. L'événement « Les Chefs à Saint-Tropez » s'apprête à ouvrir de nouveau la haute saison sur la célèbre Place des Lices, confirmant son statut de rendez-vous majeur pour la gastronomie et le terroir régional. « Loin du tumulte habituel, cette manifestation a choisi dès ses débuts de privilégier le sens et l'authenticité », rappelle François de Canson, président du Comité Régional de Tourisme (CRT).

DES ÉTOILES AU SERVICE DE LA TERRE

La philosophie de l'événement repose sur une inversion des rôles habituels : « Ici, les vedettes ne sont pas les chefs étoilés, aussi prestigieux soient-ils, mais bien ceux qui travaillent la terre. Pour cette nouvelle édition, le parrainage a été confié à Mauro Colagreco, chef triplement étoilé du Mirazur à Menton, reconnu mondialement pour son engagement en faveur d'une gastronomie respectueuse du vivant et des cycles de la nature ».

Il sera entouré de figures emblématiques de la



Le bilan de l'édition précédente témoigne de cet engouement populaire et critique.

« En 2025, plus de 170 000 visiteurs se sont pressés pour rencontrer les 150 producteurs et artisans d'exception réunis pour l'occasion. « En seulement cinq éditions, nous avons créé le rendez-vous d'ouverture de la haute saison. Un rendez-vous attendu, identifié et respecté », se félicitent les organisateurs », ajoute Jean-Pierre Ghiribelli, président de l'UMIH du Var.

cuisine française telles qu'Arnaud Donckele, Gérald Passedat, Marc Veyrat, Sydney Biasotto ou encore Alexandre Fabris. Ces grands noms de la cuisine acceptent de mettre leur notoriété en retrait pour valoriser le travail des maraîchers et des artisans.

« Ils viennent par fidélité au terroir pour rappeler que la grande cuisine commence toujours par une grande terre car l'excellence culinaire ne peut être hors-sol », reprend François de Canson.



Une mention particulière est adressée à Pascale Perez, cheville ouvrière de la manifestation. « Son énergie, sa ténacité, son exigence ont permis à cet événement de franchir, année après année, un nouveau cap », précise, encore, Jean-Pierre Ghiribelli, en saluant une réussite collective portée par une âme vive.

STRATÉGIE OFFENSIVE

Au-delà de la fête gastronomique, « Les Chefs à Saint-Tropez » s'inscrit dans une stratégie économique et touristique globale portée par la Région Sud.

« Le secteur représente un poids considérable avec plus de 150 000 emplois touristiques, 25 000 entreprises et un chiffre d'affaires annuel dépassant les 20 milliards d'€, soit 13 % du PIB régional. Avec 34 millions de visiteurs par an pour 238 millions de nuitées, l'enjeu est de faire ruisseler cette richesse vers les producteurs locaux », insiste le président du CRT.

C'est tout le sens du label « 100% Valeurs du Sud », initié sous l'impulsion de Renaud Muselier, président de la Région. Ce dispositif, qui compte déjà près de 240 produits et 13 projets agréés, vise à garantir la provenance, assurer la transparence et mieux répartir la valeur ajoutée. L'objectif est clair : « Aller du mieux produire au mieux manger » et responsabiliser l'acte d'achat.

L'AGRITOURISME, LEVIER DE CROISSANCE

Face aux défis du monde agricole, la Région a mis en place un dispositif de soutien concret à l'agritourisme. Une aide de 20 000€ par exploitation est disponible pour couvrir les investissements nécessaires à l'ouverture au public. Douze projets ont déjà bénéficié de cet accompagnement qui permet de créer des revenus complémentaires, de favoriser les circuits courts et d'étaler les flux touristiques sur l'année.

Lancer la saison à Saint-Tropez revêt donc une dimension symbolique forte. Il s'agit d'affirmer que le rayonnement international de la destination ne vaut que s'il reste profondément enraciné dans son territoire. « Ce que nous lançons chaque printemps à Saint-Tropez, ce n'est pas seulement une saison touristique. C'est une saison de fidélité à notre terre », conclut l'organisation.

Entre le soleil des champs et la lumière des tables étoilées, l'événement promet une nouvelle fois de célébrer la convergence entre ceux qui produisent et ceux qui subliment les produits, rappelant que derrière chaque destination de rêve, il y a des femmes et des hommes qui façonnent les paysages. •

Femmes Entrepreneuses - Saison 8

9 chefs d'entreprises du numérique et de la Tech sélectionnées

Le 12 février, Orange a lancé la huitième édition de son programme d'accélération « Femmes Entrepreneuses », en régions Sud et Corse.

Pour cette édition 2026, 9 fondatrices et co-fondatrices d'entreprises du numérique et de la Tech ont été sélectionnées pour bénéficier de 10 mois d'accompagnement gratuit, personnalisé et d'un soutien en expertise de proximité.

Le dispositif Femmes Entrepreneuses, lancé en 2018 et rattaché au programme "Hello Women" du groupe Orange, accompagne gratuitement chaque année 100 entrepreneuses sur 10 mois avec un suivi personnalisé, basé sur la proximité et l'expertise Tech d'un grand groupe. Il comprend du mentorat opéré par des cadres d'Orange, une visibilité accrue sur les réseaux sociaux ainsi que lors d'événements, offrant ainsi des opportunités de networking efficaces. Ce programme soutient l'élaboration de stratégies de croissance, notamment en matière commerciale et de levée de fonds, un enjeu crucial dans un écosystème où seulement 1%* des fonds sont levés par des femmes.

LES LAURÉATES

Audrey ROYER - SONANCE (Corse)

Une agence spécialisée dans la production de podcasts sur mesure.

Camille GERBIER - Neova

(Bouches-du-Rhône)

NeoMeet, le premier assistant de réunion IA 100% souverain et conforme au RGPD, qui transforme un enregistrement de réunion en un compte rendu stratégique, clair et directement exploitable.

Marinda SCARAMANGA - ANTHÉSTÉ

(Alpes-Maritimes)

Une gamme de cosmétiques naturels adaptés à chacun grâce au développement d'un agent IA capable de scanner la peau.

Soraya LUCAS - Ed'Up Business School

(Bouches-du-Rhône)

L'école de commerce en ligne et en alternance qui révèle les talents, via une plateforme digitale.

Marina DORAT - Marina Dorat COACHING

(Hautes-Alpes)

Une offre de coaching immersif via l'application PNxr pour gérer stress et émotions avant des performances et examens.

Myrtille CHEKHAR - Pépins (Vaucluse)

La première marque française de cosmétiques naturels, élaborés à partir de pépins et noyaux de fruits, proposant des produits vegans et durables, fabriqués en Provence.



Nour OUNISSI - Savistas (Vaucluse)

Une start-up DeepTech-EdTech qui développe une plateforme pédagogique intégrant un professeur particulier interactif, capable d'adapter l'apprentissage aux profils des apprenants grâce à une IA éducative.

Virginie PERSONNE - PIVER (Vaucluse)

PIVER est une solution SaaS qui accompagne les plateformes collaboratives dans leur développement, en les aidant à mieux sécuriser les échanges entre particuliers et à renforcer la confiance des utilisateurs.

Svetlana CRANGA - NATIXAR

(Bouches-du-Rhône)

La plateforme technologique modulaire, conçue pour l'industrie qui convertit les données en indicateurs fiables grâce à une IA performante, un monitoring avancé et une traçabilité blockchain.

*Source Baromètre SISTA x BCG 2025.

Vidauban

Un pôle viticole pour accompagner la transition de la filière

À Vidauban, porté par le Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence (CIVP), les syndicats viticoles et l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), ce pôle se veut un centre névralgique pour l'avenir de la viticulture régionale.

Ainsi, en décembre dernier, Renaud Muselier, le président de la Région, a posé la première pierre de ce Pôle Viticole, un projet majeur pour l'avenir du rosé. Le futur Pôle Viticole du Var est un projet structurant destiné à conforter la place de la Provence comme leader mondial du vin rosé. L'événement a, d'ailleurs, été l'occasion de saluer la mobilisation de toute une filière et de rendre un hommage appuyé à l'une de ses figures.

PROJETS DE RECHERCHE

Le futur pôle s'articule autour de deux bâtiments principaux conçus pour être « un centre stratégique de recherche, d'innovation et de transfert technique vers le vignoble. Doté d'équipements de pointe, le site accueillera des projets de recherche et développement publics comme privés, visant à répondre aux grands enjeux de la filière. La Région Sud soutient ce projet d'envergure à hauteur de 1,35 million d'€. Il intervient dans un contexte complexe pour le monde viticole : « Baisse de la consommation, changement climatique qui

impose adaptabilité et résilience, tensions sur les marchés internationaux, menaces de surtaxes, hausse des coûts de production... », a listé Renaud Muselier.

Malgré ces vents contraires, la filière provençale démontre une santé robuste. Troisième vignoble national en superficie, il représente la première production agricole de la région avec 5 361 exploitations et 12 410 emplois. Leader mondial du rosé AOC, la Provence assure 8 % de la production mondiale et 42 % de la production française.

STRATÉGIE RÉGIONALE

Face à ces enjeux, la Région a construit une politique de soutien en partenariat étroit avec les professionnels, fondée sur trois piliers.

Le premier est celui de la recherche et de l'innovation, doté de 300 000€ par an, pour adapter le vignoble au changement climatique via le choix de cépages plus résistants ou la lutte contre les maladies émergentes.

Le deuxième axe concerne la promotion et l'œnotourisme, avec une enveloppe annuelle de 500 000€ pour renforcer le rayonnement des



vins de Provence à l'international et développer un tourisme durable autour du patrimoine viticole.

Enfin, la sécurisation de la ressource en eau est un enjeu vital. La Région investit 6 millions d'€ par an dans la modernisation des réseaux hydrauliques et mobilise d'importants financements, notamment européens, pour répondre aux besoins en irrigation estimés à plus

de 800 millions d'€ sur dix ans. « Aujourd'hui, nous célébrons une étape symbolique avec la pose de cette première pierre qui fera rayonner encore plus les vins de Provence, permettra de défendre nos terroirs, d'accompagner la transition de toute la filière, et d'être aux côtés de nos viticulteurs », a conclu Renaud Muselier.

Photo Lara BALAIS.

Salon de l'Agriculture

François de Canson défend les « paysans » de la mer

Au Salon International de l'Agriculture 2026, la Région Sud a rappelé que son terroir est aussi maritime, mettant en lumière une filière d'excellence soutenue par les élus locaux.

Dans les allées bondées de la Porte de Versailles, l'odeur de la lavande et du foin cède parfois la place aux embruns. Le mardi 24 février, lors de l'inauguration du stand régional, François de Canson, vice-président de la Région en charge du développement économique, et Bénédicte Martin, vice-présidente déléguée à l'Agriculture, ont rappelé une vérité géographique souvent oubliée à Paris : le Sud est une terre tournée vers la mer.

Pour cette visite inaugurale, ils étaient accompagnés de Jean-Louis Masson, président du Département du Var. Une présence symbolique forte pour le département qui abrite une part essentielle de cette économie bleue. Car derrière l'image d'Épinal, c'est une véritable agriculture de l'eau salée qui se joue sur notre littoral.

MODÈLE ARTISANAL UNIQUE

« Loin des chalutiers industriels, la pêche en Provence-Alpes-Côte d'Azur conserve une âme farouchement artisanale. C'est ce modèle, dit des « petits métiers », que nous défendons car la flotte régionale est constituée de 497 navires pour 643 marins-pêcheurs. Ce maillage de proximité, pratiqué près des côtes, permet une répartition équilibrée de la pression de pêche et garantit une fraîcheur inégalée. Pour la Région, soutenir cette filière via les fonds européens pour les affaires maritimes, c'est préserver un ancrage territorial vital et moderniser les

équipements sans perdre l'âme du métier », a assuré François de Canson.

Le vice-président de la Région a ajouté : « Si la pêche est une chasse, l'aquaculture et la conchyliculture sont de véritables élevages, demandant patience et technicité. Le Var se distingue particulièrement dans ce domaine. D'ailleurs, les visiteurs ont découvert l'excellence de la production de la baie du Lazaret, à Toulon. Et, c'est en Camargue que sont élevées des huîtres régulièrement médaillées au Concours général agricole ».

Mais les « paysans de la mer » ne s'arrêtent pas aux coquillages. La pisciculture marine régionale est devenue une référence pour les loupes et les daurades royales. À l'ouest du territoire, à Port-Saint-Louis-du-Rhône, la production de moules atteint des sommets avec 2 500 à 3 000 tonnes produites chaque année par 34 professionnels regroupés en coopérative. Ces chiffres témoignent d'une filière structurée, capable de peser économiquement tout en restant fidèle à ses racines.

VALORISER ET PROTÉGER

François de Canson reprend : « Défendre ceux qui nous nourrissent et préparer l'avenir. Cette maxime s'applique aussi bien aux éleveurs des Alpes qu'aux conchyliculteurs du littoral. L'enjeu est désormais de faire reconnaître cette qualité auprès du grand public.

C'est tout le sens de l'intégration de ces filières maritimes dans la démarche « 100 % Valeurs



du Sud ». Ce label régional garantit la qualité, l'origine et le respect de l'environnement. En encourageant les circuits courts et en intégrant ces produits de la mer – comme la soupe de poissons ou les rillettes du Bec Fin présentes sur le stand – la Région assure la pérennité d'un savoir-faire menacé par le changement climatique et la concurrence internationale. Cultiver la mer est un défi. Le Var et la Région Sud semblent décidés à le relever ».

PATRIMOINE VIVANT

Cette année 2026 n'a pas été choisie au hasard puisqu'elle est l'année internationale des parcours et du pastoralisme.

Pour le Sud, l'enjeu est colossal. Le pastoralisme ne se résume pas à une carte postale folklorique car il est la colonne vertébrale de nos espaces ruraux. Il couvre 29 % du territoire régional, soit plus de 870 000 hectares d'alpages et de parcours entretenus par les troupeaux. Chaque année, ce sont 605 000 ovins et 22 500 bovins qui estivent, façonnant nos paysages et prévenant les risques naturels là où aucune autre agriculture n'est possible.

La reconnaissance est d'ailleurs mondiale, puisque la transhumance est inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Pour marquer le coup, Renaud Muselier a annoncé une série de rendez-vous emblématiques, dont un colloque international au MUCEM du 22 au 24 avril, ainsi que le festival « Pastoralisme d'aujourd'hui et de demain » à Digne.

Toutefois, François de Canson n'oublie pas les réalités parfois rudes du métier de berger : « La collectivité mène une politique volontariste pour améliorer les conditions de vie en montagne. En 2025, 40 projets de construction ou de rénovation de cabanes pastorales ont été soutenus. Pour poursuivre sur cette lancée, un appel à projets, ouvert le 5 février dernier, court jusqu'au 31 mars 2026 ».

Enfin, l'institution régionale s'attaque à la structuration économique de la filière. Longtemps considérée comme un déchet, la laine régionale connaît un renouveau. Une dynamique collective lancée depuis 2025 a permis d'identifier 42 projets d'entreprises pour recréer une filière textile locale, du tri au lavage, générant ainsi de la valeur ajoutée et de l'emploi artisanal. •

Photos Région Sud.



L'Urssaf et France Travail renforcent leur coopération

La convention poursuit un triple objectif d'une coopération historique : améliorer l'accompagnement des usagers en renforçant l'accès aux droits, garantir la lutte contre la fraude sociale et accompagner l'accès à l'emploi.

Elle vient compléter celle, signée en septembre 2025, entre l'Urssaf Caisse nationale et France Travail. Concrètement, plusieurs actions seront mises en œuvre pour améliorer l'accompagnement des créateurs d'entreprise dès l'émergence de leur projet, promouvoir les services respectifs de chaque organisme et offrir un soutien renforcé en cas de difficultés ou de cessation d'activité.

Les démarches des particuliers employeurs et des entreprises seront simplifiées grâce à une meilleure fiabilisation des données, dans la logique du « Dites-le nous une fois » et à des échanges facilités sur les créations, modifications et cessations d'activité.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Fortes de leurs expérimentations et collaborations passées en matière d'échange de données dans le cadre d'une première convention régionale signée en 2024, l'Urssaf Paca et France Travail Paca vont mettre en œuvre des mécanismes destinés à améliorer la détection des fraudes, en ciblant plus particulièrement les risques « fraudogènes » à enjeux.

Ainsi, les deux organismes s'engagent notamment à expérimenter des ciblés (statuts juridiques des entreprises, comportements déclaratifs, zones géographiques, etc.) pour

détecter des suspicions de fraudes à enjeux par un partage de données et d'informations ciblées. Il s'agit aussi de partager leur expérience en matière de détection des fraudes émergentes. Et, de mettre en place un comité de pilotage pour identifier les actions à mener, formaliser les procédures et méthodes de travail et évaluer les résultats des actions engagées.

L'Urssaf Paca et France Travail s'engagent

également à mettre en œuvre des actions d'information régulières (webinaires, ateliers et conférences) pour améliorer l'accès à l'emploi et accompagner les recrutements, notamment ceux de l'Urssaf.

Ainsi, France Travail mobilisera son service France Travail Pro et le Réseau Pour l'Emploi pour faciliter la diffusion, le suivi et la concrétisation des offres d'emploi de l'Urssaf Paca sur la région, en favorisant le recrutement inclusif (personnes en situation de handicap, jeunes, seniors, bénéficiaires du RSA) et en valorisant l'attractivité des métiers de l'Urssaf.

De son côté, l'Urssaf Paca participera à des salons et événements autour de l'accompagnement des demandeurs d'emploi et actifs dans la concrétisation de leurs projets de création ou de reprise d'entreprise.

DES MOYENS CONCRETS

Le 10 février 2026, cette convention a été signée par Christian Mabboux, président du Conseil d'Administration, Franck Barbe, Directeur Régional de l'Urssaf Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pascal Blain, Directeur Régional de France Travail Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour Pascal Blain : « En renforçant notre coopération avec l'Urssaf Paca, nous simplifions les parcours des usagers, sécurisons les droits et gagnons en efficacité, à la fois pour l'accès à l'emploi et la lutte contre la fraude. Cette convention nous permet d'agir de manière plus concrète et mieux coordonnée sur le territoire ». Enfin, Franck Barbe a conclu : « La conjugaison des moyens de France Travail et de l'Urssaf Paca dans un cadre sécurisé va dans le sens d'une plus grande efficacité de nos pratiques en matière de détection des fraudes. Elle va aussi apporter une plus grande visibilité à nos métiers pour favoriser l'emploi et dynamiser notre économie, en s'appuyant sur des moyens très concrets, pour un meilleur accompagnement de nos usagers ».

Photo DR.



24ème Concours régional des huiles d'olive

La Région confirme son engagement en faveur de l'oléiculture

Elle soutient, chaque année les actions collectives de la filière à hauteur de près de 300 000€, tout en accompagnant les projets d'investissement portés par les moulins et les exploitants.

Ainsi, la Région, en partenariat avec France Olive, met à l'honneur l'excellence oléicole régionale à travers un concours de référence au cours duquel les meilleures huiles d'olive de la Région Sud sont distinguées.

Lors de la 24ème édition, 61 moulins et domaines issus des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse ont présenté 196 huiles d'olive soumises à l'appréciation d'un jury d'experts.

Bénédicte Martin, vice-présidente, en charge de l'Agriculture, de la viticulture, de la ruralité et du terroir, et Laurent Belorgey, président de France Olive, ont remis les prix aux lauréats des 10 catégories en compétition.

Véritable vitrine du savoir-faire des oléiculteurs régionaux, ce concours valorise la diversité et la qualité des productions locales. Pour l'édition 2026, 58 distinctions ont été attribuées, dont 37

médailles d'or et 21 médailles d'argent.

« Le Concours régional des huiles d'olive illustre l'excellence et l'engagement des producteurs de notre territoire. La Région Sud est mobilisée pour accompagner une filière emblématique, qui conjugue tradition, qualité et adaptation aux enjeux climatiques » a déclaré Renaud Muselier, le président de la Région.

« Ce concours est bien plus qu'une simple remise de prix ; c'est le reflet de la résilience et de la passion qui animent nos oléiculteurs et nos moutiniers. Malgré des contextes climatiques parfois exigeants, la qualité des huiles présentées cette année témoigne d'un savoir-faire technique maîtrisé. En récompensant ces talents, nous valorisons non seulement un produit phare de notre gastronomie, mais aussi tout le travail de la filière pour offrir aux consommateurs des huiles de caractère, ancrées dans leur terroir » a ajouté le président de France Olive.

Photo RUOPPOLO.



À NOTER...

LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR C'EST :

- 65 % de la production nationale d'huile d'olive,
- Le premier bassin oléicole français avec environ 3 300 tonnes produites chaque année,

- 6 Appellations d'Origine Protégée (AOP) (huile d'olive de Nyons, huile d'olive de la Vallée des Baux-de-Provence, huile d'olive d'Aix-en-Provence, huile d'olive de Haute-Provence, huile d'olive de Nice, huile d'olive de Provence).

Maintenance industrielle

Comment vaincre les difficultés de recrutement ?

Le 2MF est né d'une collaboration entre acteurs industriels et acteurs institutionnels.

Chaque secteur poursuit l'objectif de favoriser l'échange de bonnes pratiques entre professionnels et fédérer un écosystème de la maintenance, de créer des relations privilégiées entre PME et grands groupes et donner une image valorisante des métiers et des formations de ce secteur auprès des lycéens et étudiants, en proposant emplois et offres de stages.

50 PARTICIPANTS

L'édition 2026 du 2MF a été présentée le 20 février. Événement majeur consacré à la maintenance industrielle, le rendez-vous de 2026 confirme ses ambitions.

Lors de cette rencontre, qui a réuni une cinquantaine de participants, industriels, civils et militaires, acteurs du naval, du yachting, de l'aéronautique, PME et donneurs d'ordre, les responsables ont évoqué le programme de la prochaine édition. Elle se tiendra les 9 et 10 décembre 2026, au Palais des Congrès Neptune à Toulon, qui durant deux jours, va vivre au rythme de la maintenance industrielle des systèmes complexes.

Par ailleurs, le 2MF est labellisé « Semaine de l'Industrie » par le Ministère de l'Économie, en complément de la labellisation « Innova Maintenance » de l'AFIM.

Après une édition 2025 qui fut remarquée, en 2026, l'ambition est toujours forte et des nouveautés sont proposées.

L'édition 2025 a confirmé l'intérêt pour le concept 2MF, avec plus de 2 000 visiteurs en 2 jours, essentiellement des professionnels mais aussi des lycéens, des étudiants et des demandeurs d'emploi, le format de ce forum séduit.

Un succès lié à la qualité des intervenants lors des sessions de conférences mais également aux nombreux exposants qui ont fait confiance au 2MF. Ce format est donc reconduit pour la prochaine édition.

RÉSEAU DE PARTENAIRES

Le Village des Entreprises sera agrandi, avec toujours la présence de grands groupes mais également de PME qui recrutent. Les sessions de conférences vont, en complément des REX et des Keynotes, accueillir des tables-rondes sur des thématiques transverses. Et des ateliers vont permettre d'approfondir certaines thématiques

la maintenance. Le premier rendez-vous aura lieu le 16 avril à 18h (Hôtel IBIS Toulon), sur le thème "MCO de combat : Quel changement de paradigme ?".

Parce que c'est l'ADN du 2MF, le réseau des partenaires est toujours très actif. Ceux de l'an passé restent fidèles à l'événement et sont rejoints par 2 nouveaux partenaires : FACE VAR, pour associer promotion des métiers de la maintenance et inclusion, et le GICAN, pour un focus sur les acteurs du MCO Naval.

économiques ont constaté la pénurie des vocations et les difficultés de recrutement qui touchent indistinctement les grands groupes et les PME.

En effet, la filière maintenance, comme l'industrie en général, peine à attirer les jeunes talents, de l'ingénieur au technicien.

Pourtant les débouchés sont nombreux, et les carrières passionnantes. Toutefois, au cœur du village d'entreprises, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi avaient pu découvrir des



sur des durées d'1h, parce que certains enjeux méritent qu'on y consacre du temps.

Par ailleurs, le 2MF va vivre toute l'année, avec une série d'Afterwork Maintenance, ouverts aux professionnels. On y traitera sous forme de tables-rondes de thématiques d'avenir pour

En novembre 2025, une quarantaine d'exposants, parmi lesquels des grands groupes comme NAVAL Group, KNDS, Thales, SOPRA STERIA et de nombreuses PME, étaient présentes. Lors de cette 4ème édition du 2MF, les acteurs

offres de stage, d'alternance et de postes. Les équipes de France Travail s'étaient également mobilisées durant l'événement pour promouvoir les métiers de l'industrie. •

Photo DR.

Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur

La LNPCA, un projet prioritaire

Le Conseil des ministres européens des Transports a acté une décision majeure pour la région puisque l'axe ferroviaire Marseille-Gênes est inscrit comme projet transfrontalier prioritaire dans le futur Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE).

Ainsi, cette reconnaissance européenne ouvre la voie à des financements inédits pour la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

Jusqu'à présent, seule la section Nice-Gênes apparaissait dans la liste des liaisons transfrontalières prioritaires.

Grâce à une mobilisation déterminante de Philippe Tabarot, ministre des Transports, appuyée par la Région Sud, l'intérêt transfrontalier de l'intégralité du corridor Marseille-Gênes et donc

du projet est reconnu. Cette révision de la position européenne repose sur un constat désormais partagé. En effet, la LNPCA n'est pas un projet local, mais une infrastructure essentielle à la fluidité des échanges entre l'Espagne, la France et l'Italie. La mise en souterrain de la gare de Marseille-Saint-Charles favorisera en effet le développement des lignes internationales entre l'Espagne, la France et l'Italie tout autant que la nouvelle gare TGV de Nice-aéroport ou la navette toulonnaise. Avec cette décision, l'Europe

peut renforcer son soutien, après une première contribution de 108 millions d'€. Les phases 1 et 2, représentant 3,6 milliards d'€ d'investissement, dont 40% de financement de l'État et 40% des collectivités territoriales.

« Dès 2028, c'est l'axe Marseille-Gênes qui sera éligible aux financements européens en tant que liaison transfrontalière prioritaire. C'est une décision majeure, qui confirme la dimension européenne de la Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur et qui va faire de l'axe ferroviaire Marseille-Vintimille un maillon essentiel de l'arc méditerranéen », s'est félicité Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. •

Les artisans bouchers du Var offrent 48 750 € aux Petits Princes

Les Compagnons du Goût ont remis 48 750€ à l'association Petits Princes, fruit d'une mobilisation solidaire des artisans varois durant les fêtes.

La solidarité n'est pas un vain mot pour les artisans bouchers charcutiers traiteurs. Fidèles à un engagement initié il y a plus d'une décennie, les Compagnons du Goût ont remis un chèque de 48 750€ à l'association Petits Princes. Cette somme est le résultat de l'opération menée en fin d'année 2025 à travers le Var et au niveau national.

MOBILISATION EXEMPLAIRE

Le Var s'est particulièrement distingué lors de cette opération, grâce à l'implication de plusieurs figures locales de la boucherie artisanale. Ces artisans ont relayé le message auprès de leur clientèle, transformant leurs commerces en points de collecte solidaires.

À Toulon, deux établissements ont porté haut les couleurs de cette initiative : Laurent Boursier (Boucherie Artisanale, Place Maurice Rozand) et Guillaume Richard (Boucherie du Faron, avenue Emile Vincent Claret). Sur le littoral ouest, la mobilisation a été assurée par Franck Robin à La

Seyne-sur-Mer et Jean-Laurent Guelfi à Sanary-sur-Mer.

L'Est varois n'était pas en reste, avec une forte participation des artisans du secteur. À Boulouris, quartier résidentiel de Saint-Raphaël, Jean-Noël Dussouchet (Au Coin Gourmet) a répondu présent, tout comme Lucien Bêlu à Fréjus et Gérard Prothais à Sainte-Maxime.

Enfin, Stéphane Rénier, La Boucherie du Littoral, a représenté l'engagement des Compagnons au Lavandou.

REDONNER LE SOURIRE

Le mécanisme de cette collecte de fonds repose sur la vente d'un produit spécifique durant la période des fêtes de fin d'année. Du 22 novembre au 23 décembre 2025, les clients des boucheries partenaires étaient invités à acquérir des sachets de guimauves en chocolat. Pour chaque sachet vendu, l'intégralité du prix, soit 3€, a été reversée à l'association.

Cette démarche simple mais efficace permet de



créer un lien direct entre le plaisir gastronomique des fêtes et l'action caritative. Depuis le début de ce partenariat en 2014, la mobilisation ne faiblit pas. En ajoutant la collecte de cette année aux dons précédents, ce sont 441 075€ qui ont été versés par les Compagnons du Goût

(392 325€ cumulés précédemment plus les 48 750€ de cette édition). Une constance remarquable qui offre à l'association une visibilité financière essentielle pour planifier ses actions. •

Photo Francine MARIE.

Tournée des Neiges Ça c'est le Sud La Région construit la montagne de 2050

À Orcières-Merlette, François de Canson, président du Comité Régional de Tourisme (CRT) et vice-président de la Région Sud, a lancé la deuxième édition de la Tournée des Neiges Ça c'est le Sud.

Cette tournée visait à renforcer l'attractivité des domaines skiables, valoriser les savoir-faire locaux et accompagner la mobilisation de tous les territoires en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. « Cet événement illustre une ambition territoriale forte : être aux côtés de celles et ceux qui font vivre nos stations et nos vallées, tout en préparant

l'avenir puisqu'aujourd'hui nous construisons la montagne de 2050. Avec le président de la Région Renaud Muselier, nous portons une vision durable autour d'une montagne vivante, ambitieuse et inspirante, tout en créant du lien entre habitants et visiteurs venus parfois du bout du monde » indique François de Canson, président du CRT.



Ainsi, durant la Tournée des Neiges, un village événementiel est construit à chaque étape. Des chalets, des tentes gonflables et une scène centrale ont accueilli le public venu entre amis ou en famille car il y avait des animations pour tous les goûts. Certains se sont laissés tenter par des expériences virtuelles de ski, de luge et de snowboard ou des ateliers pour enfants. Un photo booth permettait de conserver longtemps le souvenir de ses vacances ! À chaque étape des mascottes déambulaient tandis que des spécialités locales étaient aussi offertes (tourtons, chocolat chaud, vin chaud ont régalé les gourmands).

« Côté spectacle, la Tournée des neiges Ça c'est le Sud mise sur des temps forts et fédérateurs car faire la fête, c'est l'ADN de notre région », s'est félicité François de Canson. Près de 90 choristes du Chœur du Sud ont offert, à chaque date, une performance participative, prolongée par un set de DJ toulonnais Le Pedre. Un show de 300 drones a également illuminé le ciel nocturne de Montgenèvre, Serre-Chevalier et Auron. Après Orcières-Merlette, la Tournée Ça c'est le Sud a poursuivi sa route à Montgenèvre (17 février), Pra Loup (21 février), Serre Chevalier (23 février) et Auron (25 février). •

Photos CRT.

FNAIM du Var

Reprise des ventes mais le secteur locatif en souffrance

Après une période de turbulences, le marché immobilier varois retrouve des couleurs avec des ventes en hausse, malgré une offre locative toujours critique.

C'est un bilan en demi-teinte, mais porteur d'espoir, qu'a dressé la Chambre de l'Immobilier FNAIM du Var lors de sa conférence de presse de rentrée. Sous l'intitulé évocateur « Immobilier, logement : de la crise au néant », les professionnels du secteur ont analysé les chiffres de l'année 2025 et dessiné les perspectives pour 2026. Si le marché de la transaction reprend incontestablement de la vigueur, le secteur locatif reste le grand malade du logement, menaçant l'équilibre social et économique du territoire.

REBOND DES TRANSACTIONS

L'année 2025 a marqué la fin de la chute libre pour les volumes de ventes. Au niveau national, la FNAIM observe une hausse de 11 % des ventes de logements anciens, atteignant 940 000 actes. Cette dynamique se reflète parfaitement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, où 89 222 ventes ont été conclues (+11 %).

Dans le Var, le marché fait preuve d'une résilience remarquable avec 22 818 ventes enregistrées sur l'année. Toulon tire son épingle du jeu avec 3 100 transactions (dont 2 682 appartements), affichant un prix moyen au m² de 3 422 €. Globalement, la pierre varoise reste une valeur refuge : le prix moyen dans le département s'établit à 4 293 €/m², en progression de 2,7 % sur un an et de plus de 18 % sur cinq ans. Contrairement à d'autres régions françaises, l'effondrement des prix n'a pas eu lieu.

MEILLEURES CONDITIONS DE FINANCEMENT

Cette reprise est soutenue par une amélioration

notable des conditions de financement. Après avoir culminé à plus de 4 % fin 2023, les taux de crédit ont entamé une décrue salubre, s'établissant à 3,12 % en moyenne en novembre 2025. « Les particuliers empruntent désormais à un taux moins élevé que l'État », note la fédération. Conséquence directe : le pouvoir d'achat immobilier des ménages se stabilise, permettant le déblocage de nombreux projets d'accession qui étaient jusqu'alors gelés.

Si la transaction sourit, la location grimace. Le constat de la FNAIM du Var est sans appel : « De la crise au néant ». La demande locative reste extrêmement forte dans le département, face à une offre structurellement insuffisante. Le loyer moyen dans le Var atteint 14,5 €/m², en hausse de 1,5 % sur un an.

Les professionnels pointent du doigt les contraintes réglementaires, notamment le DPE (Diagnostic de Performance Énergétique), qui ont poussé de nombreux biens vers la sortie. Toutefois, une lueur d'espoir apparaît avec la révision du coefficient pénalisant le chauffage électrique au 1er janvier 2026, mesure pragmatique qui devrait permettre à certains logements de sortir du statut de « passoire thermique ». La FNAIM attend beaucoup du « statut du bailleur privé » (dispositif Jeanbrun) pour redonner confiance aux investisseurs.

LE VAR, BON ÉLÈVE

Sur la question sensible des passoires énergétiques, le département bénéficie de sa clémence climatique. Alors que les étiquettes F et G représentent une part importante du parc dans



le centre de la France ou à Paris (plus de 60 % de passoires), le littoral varois est bien mieux loti. À La Seyne-sur-Mer, par exemple, les logements classés F et G ne représentent respectivement

que 3,1 % et 1,3 % du parc existant. À Hyères, ces chiffres sont encore plus bas (3,6 % de F et 0,9 % de G). Cette réalité locale nuance l'impact des interdictions de louer, même si la rénovation reste un enjeu majeur pour les copropriétés, souvent freinées par les lenteurs de versement de MaPrimeRénov.

Autre motif de satisfaction : la location de vacances. L'année 2025 a été positive, le Var confirmant son attractivité grâce à sa « garantie soleil » qui a fait défaut à d'autres destinations. Si le mois de juillet a démarré doucement, l'arrière-saison a été excellente. La demande pour les villas ne faiblit pas, tandis que le marché des appartements stagne légèrement. Pour 2026, les perspectives restent optimistes, la FNAIM soulignant le rôle croissant des agences immobilières pour garantir aux propriétaires une gestion sécurisée face à une législation de plus en plus complexe, notamment avec la récente loi Le Meur visant à réguler les meublés touristiques. •

Photos Philippe OLIVIER.

À NOTER...

Les données complètes sur le parc de logements sont disponibles via le service statistique du ministère : (<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/le-parc-de-logements-par-classe-de-performance-energetique-au-1er-janvier-2022-0>).

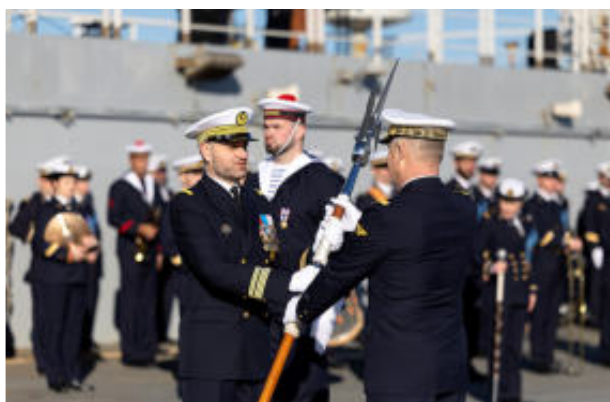


Marine nationale

10



MISSION JEANNE D'ARC



Groupe Jeanne d'Arc 2026 Cap vers l'Indo-Pacifique pour près de 600 militaires

Le groupe Jeanne d'Arc 2026 a quitté Toulon le 17 février pour cinq mois de mission.

C'est un départ majeur pour la Marine nationale et la formation de ses futurs officiers. En effet, le groupe tactique Jeanne d'Arc 2026 (JDA 26) a appareillé de la base navale de Toulon pour un déploiement opérationnel de longue durée. Cette mission, qui s'étendra sur cinq mois, conduira les bâtiments français à travers trois continents, marquant notamment une présence stratégique en zone Indo-Pacifique.

Sous le commandement du capitaine de vaisseau Jocelin Delrieu, le groupe est articulé autour du

La mission Jeanne d'Arc n'est pas une simple croisière d'application car elle combine l'apprentissage académique et pratique avec un véritable engagement opérationnel. En naviguant dans des zones d'intérêt stratégique, les futurs chefs militaires se préparent à la complexité des opérations interarmées et à la projection de puissance.

Durant ces cinq mois, de nombreux exercices sont programmés, tant avec les forces armées partenaires qu'avec les forces françaises prépositionnées outre-mer. L'objectif est double :



Porte-hélicoptères amphibie (PHA) Dixmude et de la Frégate type La Fayette (FLF) Aconit. Au total, près de 800 militaires participent à cette mission d'envergure, dont 162 officiers-élèves issus de l'École navale, qu'ils soient français ou internationaux, en route vers l'Indo-Pacifique.

ENJEUX STRATÉGIQUES

Ce déploiement annuel marque l'achèvement du cursus de formation des officiers-élèves.

démontrer les capacités amphibies, terrestres et aériennes de la France, tout en affirmant son attachement à la liberté de navigation et au respect du droit international maritime.

DISPOSITIF INTERARMÉE

Pour cette édition 2026, la configuration du groupe tactique met l'accent sur la polyvalence et la puissance de feu. Le PHA Dixmude accueille un détachement de la Flottille 34F équipé d'un



hélicoptère Dauphin, dédié à la surveillance maritime et aux missions de secours. La dimension technologique est également présente avec le déploiement par la Flottille 36F du système de drone aérien S-100 Camcopter. L'Armée de Terre joue un rôle central dans ce dispositif via le Groupement Tactique Embarqué (GTE). Celui-ci opère cette année dans une

dans le cadre des célébrations du 400ème anniversaire de la Marine nationale, créée par l'édit du cardinal de Richelieu en 1626. À cette occasion, le ministère des Armées et des Anciens combattants s'est associé au ministère de la Culture pour valoriser cet héritage historique, synonyme d'engagement et d'innovation.

Au-delà de l'aspect militaire, la mission porte



configuration à dominante « infanterie », issue de la 9ème Brigade d'Infanterie de Marine (9ème BIma). Ce groupement comprend une sous-unité du 3ème Régiment d'Infanterie de Marine (3ème RIma) forte de 100 soldats.

Le volet aérocombat est assuré par une sous-unité de la 4ème Brigade d'Aérocombat, composée de 60 militaires. Ces derniers mettent en œuvre une capacité de frappe et de transport significative avec deux hélicoptères Caiman et deux hélicoptères Gazelle provenant du 3e Régiment d'Hélicoptères de Combat.

JEUNESSE ET TERRITOIRES

Par ailleurs, la mission 2026 revêt une dimension symbolique particulière puisqu'elle s'inscrit

une ambition pédagogique à travers un projet commun avec le ministère de l'Éducation nationale. Baptisée « Jeunesse et Territoires », cette initiative vise à promouvoir les valeurs d'ouverture et d'esprit d'équipe auprès des élèves du primaire et du secondaire.

Tout au long du déploiement, les officiers-élèves du Groupe École d'Application des Officiers de Marine (GEAOM) réalisent des capsules vidéo éducatives sur les régions traversées. Ce dispositif permet aux scolaires de découvrir la Marine et ses missions, en attendant les événements qui se tiendront en mai et juin 2026 lors du retour du groupe. •

Photos Philippe OLIVIER.



400 ans d'histoire célébrés en grande pompe

Le 10 février, le vice-amiral d'escadre Christophe Lucas a présenté les événements marquant les 400 ans de la Marine nationale à Toulon.

C'est une page d'histoire qui s'apprête à être célébrée dans le premier port militaire d'Europe. Le 10 février, le musée national de la Marine accueillait une conférence de presse déterminante pour l'année à venir. Le vice-amiral d'escadre Christophe Lucas, commandant l'arrondissement maritime Méditerranée, y a dévoilé le programme des festivités marquant le 400ème anniversaire de la Marine nationale. Cet événement ne se veut pas uniquement commémoratif. Il s'agit de lancer une année de célébrations qui irrigueront l'ensemble de l'arrondissement maritime, réaffirmant le lien indéfectible entre les forces navales et le territoire varois. En effet, pour ses 400 ans, la Marine nationale célèbre son histoire intimement liée à Toulon avec de nombreux événements tout au long de l'année 2026. Expositions, cérémonies et démonstrations navales rythmeront cette année anniversaire, rappelant le rôle fondateur du port varois dans la constitution d'une force maritime permanente pour la France.

ACTE FONDATEUR DE RICHELIEU

L'histoire de la Marine de guerre française connaît un tournant décisif au 17ème siècle. En octobre 1626, sous le règne de Louis XIII, le cardinal de Richelieu jette les bases d'une marine d'État structurée et permanente, une rupture avec les pratiques antérieures. « Avant

Richelieu, le roi n'avait pas de Marine à portée de main, c'est-à-dire qu'il devait, quand il partait en guerre, réquisitionner les vaisseaux de commerce etc. pour les armer et partir ensuite en guerre. Il a été et fait le constat qu'il serait plus judicieux d'avoir une Marine permanente à la solde du roi afin de pouvoir remédier aux imprévus et aux conflits potentiels », a précisé Elsa Lewuillo, administratrice du musée national de la Marine de Toulon. Cette décision stratégique visait à doter le royaume d'une puissance navale unifiée et capable de rivaliser avec ses voisins. Le vice-amiral d'escadre Christophe Lucas a souligné l'importance de cette centralisation : « C'est vraiment la date fondatrice d'une Marine d'État permanente et sous un commandement unifié. Elle vient unifier deux Marines, celle qu'on appelait la Marine du Ponant et celle du Levant. Donc celle qui était sur la façade méditerranéenne et celle qui était sur la façade ouest. Cette unification est scellée par l'Édit de Saint-Germain-en-Laye qui interdit aux parlements de se mêler des affaires de l'État et de son administration ».

TOULON, PORT D'ATTACHE STRATÉGIQUE

Ainsi, Toulon est choisi comme port militaire principal pour la Méditerranée. Son emplacement au cœur d'une rade naturellement protégée constitue un atout majeur. La défense du site, déjà assurée par l'imposante Tour



Royale, est alors renforcée sur ordre de Richelieu par la construction du fort de Balaguier sur la commune de La Seyne-sur-Mer. Ce choix va transformer durablement la ville. « La désignation du port de Toulon comme étant l'un des plus grands ports militaires déjà sous Richelieu et sous Louis XIII va vraiment provoquer un développement énorme de la ville à la fois économique mais aussi en terme de population », a analysé encore Elsa Lewuillo. Au fil des quatre siècles, le port militaire de Toulon n'a cessé d'évoluer, passant des coques en bois aux coques en acier, de la propulsion à voile à la propulsion nucléaire, et des canons aux missiles. Il est aujourd'hui la première base navale d'Europe, témoignant de cette histoire ininterrompue.

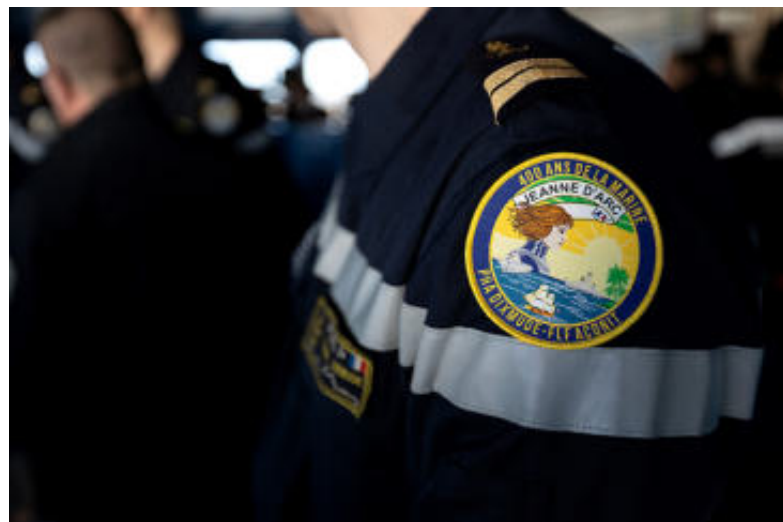
UNE ANNÉE DE CÉLÉBRATIONS

Pour célébrer ce quadricentenaire, la Marine nationale a prévu un programme riche et varié tout au long de l'année 2026. Des expositions

thématiques, des cérémonies commémoratives et même des matchs de rugby opposant ses équipes à celles de la Royal Navy britannique sont au calendrier.

Deux temps forts majeurs sont particulièrement attendus. Le 8 mai 2026, une impressionnante démonstration de la force navale se tiendra en rade sud de Marseille. Plus tard dans l'année, le 5 septembre, c'est au cœur de Toulon, sur la place de la Liberté, que la Marine commémorera la bataille de Chesapeake. Cet événement, qui se déroule habituellement dans l'enceinte de la base navale, sera pour la première fois ouvert au grand public, offrant une occasion unique de partager ce moment solennel avec les citoyens. De nombreuses activités pour tous les publics sont également proposées par le musée national de la Marine pour faire découvrir cette riche histoire. •

Photos Philippe OLIVIER.



En 2025, 4 584 opérations de sauvetage ou d'assistance

La préfecture maritime de la Méditerranée a dressé le bilan de l'action de l'État en mer (AEM) pour l'année 2025.

2025 a vu le nombre d'opérations conduites par le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage de Méditerranée (CROSS MED) augmenter par rapport à 2024 (+6%), la période de mai à septembre concentrant près de 75% des interventions. Si le nombre de personnes impliquées est en légère baisse (-6%), le nombre de décès reste toutefois préoccupant (87 personnes).

20 000 CONTRÔLES EN MER

Dans ce contexte, le renforcement des contrôles en mer et la sensibilisation des usagers se poursuivront, conformément à la politique mise en œuvre par la préfecture maritime de la Méditerranée.

Par ailleurs, près de 20 000 contrôles ont été conduits en mer par les unités des administrations concourant à l'AEM. Ces contrôles illustrent la politique volontariste de la préfecture maritime en matière d'ordre public, de sécurité maritime et de protection de l'environnement marin.

Par ailleurs, les nombres importants d'épaves retirées du littoral (147) et de munitions historiques neutralisées (940) témoignent d'un assainissement significatif du littoral, bénéfique pour la sécurité des usagers et pour l'environnement.

Enfin, la sécurisation de la Conférence des Nations Unies sur l'océan (UNOC) à Nice en juin 2025 a été un succès. En effet, aucun incident n'est venu perturber le déroulement de cet événement à portée internationale.

Toujours au cours de l'année 2025, la préfecture maritime a été engagée pour conduire un large spectre de missions en mobilisant tous les services et administrations concourant à l'AEM. Ainsi, les moyens nautiques de la fonction garde-côtes ont navigué 77 873 heures (soit en moyenne près de 9 moyens déployés en permanence en mer, le long du littoral méditerranéen) alors que les aéronefs ont volé 1 905 heures (en moyenne plus de 5 heures par jour).

Coordonnée au niveau central par le Secrétariat général de la mer (SG Mer), l'action de l'État en mer consiste à garantir la protection des



intérêts nationaux, la sauvegarde des personnes et des biens, l'ordre public en mer, la lutte contre les activités illicites et la protection de l'environnement 365 jours par an et 24h/24. Elle mobilise 8 administrations au profit de 45 missions, placées sous la coordination du vice-amiral d'escadre Christophe Lucas, préfet maritime de la Méditerranée et représentant unique de l'État en mer. •

Photos Marine nationale.

À NOTER...

En 2025, les principales missions de l'AEM en Méditerranée représentent :

- 4 584 opérations de sauvetage ou

d'assistance coordonnées par le CROSS MED pour 10 188 personnes impliquées ;

- 940 engins explosifs neutralisés, soit 3.9 tonnes en équivalent TNT ;
- 257 416 navires surveillés et suivis par les sémaphores de la Marine nationale ;
- 19 147 contrôles conduits en mer pour 4 217 infractions constatées ;
- 1 500 contrôles de navires au mouillage pour 100 procès-verbaux dressés ;
- 12 administrations relevant de 6 ministères, 40 unités nautiques et près de 400 agents mobilisés pour sécuriser la Conférence des Nations Unies sur l'océan à Nice.



Le parcours des volontaires dévoilé en immersion

Pendant que ses futurs cadres naviguent aux quatre coins du monde, la Marine nationale prépare la relève à quai.

Elle a lancé une campagne de recrutement pour son service national volontaire (SNV), un engagement de 10 mois destiné aux jeunes de 18 à 25 ans. À Toulon, qui concentre 10 % de l'effectif national, une vingtaine de candidatures ont déjà été enregistrées en un mois, sur un objectif de 600 volontaires en France d'ici l'été.

La Marine a présenté le parcours des volontaires du service national, du recrutement à l'emploi opérationnel, lors d'une journée dédiée. C'est une opération de communication d'envergure que le ministère des Armées et des Anciens combattants a orchestrée dans le Var. À six mois de l'incorporation des prochains volontaires, la Marine nationale a ouvert ses portes pour une journée d'immersion totale, le 19 février.

Ce dispositif propose une immersion dans les métiers de la Marine autour de trois grands domaines : le soutien aux forces (administration, restauration), la protection (fusiliers marins, pilotage de drones) et la défense côtière (mécanique, surveillance dans les sémaphores). L'objectif a permis de découvrir, de l'intérieur, l'ensemble du parcours proposé aux jeunes recrues, depuis leur premier contact avec l'institution jusqu'à leur déploiement au sein des unités. Entre Toulon et Saint-Mandrier-sur-Mer, ce parcours a mis en lumière les réalités du service national Marine, un dispositif qui allie formation militaire, apprentissage technique et expérience humaine.

« On ne va pas les envoyer en mission ou sur des zones de conflit », a souligné le maître principal Sébastien, conseiller au Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Toulon. La formation initiale d'un mois inclut des activités sportives et l'apprentissage des fondamentaux militaires, du tir à la marche au pas. Les volontaires perçoivent une rémunération de 800€ par mois et bénéficient de 21 jours

de permission. Le recrutement se poursuit jusqu'en juillet pour une incorporation prévue en septembre et octobre prochains.

PORTE D'ENTRÉE DU CIRFA

La journée a débuté là où tout commence pour les futurs marins : au Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) Marine de Toulon, situé boulevard Commandant-Nicolas. C'est dans cette structure que se joue la première étape décisive de l'engagement. Les équipes du CIRFA ont détaillé le processus rigoureux qui attend chaque candidat désireux de rejoindre les rangs.

Cette séquence a permis de décrypter les différentes phases du recrutement : l'accueil initial, la vérification des critères de sélection, les entretiens de motivation et l'accompagnement personnalisé vers l'engagement. Pour la Marine nationale, il s'agit de démontrer que l'intégration est un processus balisé, où chaque postulant est guidé pour trouver la voie qui correspond le mieux à son profil et aux besoins de l'institution. L'immersion s'est poursuivie au cœur du réacteur à la Base navale de Toulon et le Pôle Ecoles Méditerranée. C'est ici que la notion d'emploi opérationnel prend tout son sens. Loin des clichés, la Marine a mis en avant l'extraordinaire variété des carrières accessibles via le service national.

Au contact des marins en poste au sein des unités opérationnelles, les participants ont mesuré l'étendue des possibilités. Le service national Marine ne se limite pas à une fonction unique. Il ouvre la porte à près de 80 métiers différents. Des spécialités techniques aux fonctions de protection, l'éventail est large. Ces échanges ont permis de concrétiser les perspectives offertes aux volontaires, prouvant que ce service national est un véritable tremplin professionnel.



EXIGENCE DE FORMATION

Le dernier volet de cette journée s'est déroulé à Saint-Mandrier-sur-Mer, au sein du Pôle Ecoles Méditerranée, creuset de la formation des marins. C'est ici que les recrues acquièrent les fondamentaux de la vie militaire et les compétences techniques nécessaires à leur future affectation.

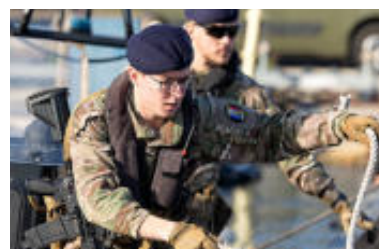
Cette séquence a offert une plongée dans le quotidien des élèves, rythmé par une instruction dense et exigeante. Le programme a couvert les piliers de la préparation des volontaires. Tout d'abord, l'instruction maritime avec l'apprentissage des règles de navigation et de la vie en équipage, puis l'entraînement au tir avec la maîtrise de l'armement individuel, et les techniques de combat avec la préparation aux situations opérationnelles et la préparation physique indispensable à la rusticité et à l'endurance du marin. •

Photos Philippe OLIVIER.

À NOTER...

Parmi les métiers présentés, plusieurs spécialités ont été mises en exergue :

- **Manœuvrier** : au cœur de la conduite nautique des bâtiments.
- **Mécanicien** : garant de la propulsion et de l'énergie à bord.
- **Fusilier marin** : acteur clé de la protection et de la défense des sites et navires.
- **Patron d'embarcation** : responsable de la navigation des unités légères.



Sécurité

Squats et délinquance, le préfet affiche sa fermeté

Face à la persistance des occupations illicites, les services de l'État ont présenté un bilan offensif, marqué par l'application stricte de la loi et une hausse significative des procédures d'évacuation.

C'est un message de rigueur et d'autorité qu'a fait passer le préfet du Var, entouré des procureurs de la République de Toulon et de Draguignan, lors de la présentation du bilan de la délinquance pour l'année 2025. Au-delà des chiffres globaux de la sécurité, un axe majeur se dégage de cette année écoulée : la protection de la propriété et du cadre de vie des Varois. Pour les autorités, la tolérance vis-à-vis des squats et des occupations abusives appartient désormais au passé.

CHASSE AUX SQUATS

Le phénomène des squats, énorme fléau pour les propriétaires et source de tensions dans les quartiers, a fait l'objet d'une attention toute particulière. S'appuyant sur la loi du 27 juillet 2023, conçue pour protéger les logements contre l'occupation illicite, le préfet du Var a fait de ce dossier une « priorité départementale ». Les chiffres parlent d'eux-mêmes : alors que l'année 2023 ne comptabilisait que 4 arrêtés de mise en demeure, l'année 2025 confirme la montée en puissance du dispositif avec 22 arrêtés pris, un chiffre stable par rapport à 2024.

Ainsi, 48 arrêtés ont été signés en trois ans pour restituer les biens à leurs légitimes propriétaires. L'action de l'État se révèle d'autant plus efficace qu'elle est juridiquement robuste.

Sur les 10 recours en référé déposés devant le Tribunal administratif pour contester ces expulsions, 9 ont été rejetés, validant ainsi la procédure enclenchée par la préfecture. Cette solidité juridique permet aux forces de l'ordre d'intervenir rapidement, mettant fin au sentiment d'impuissance souvent ressenti par les victimes.

LOGEMENT ET NARCOTRAFFIC

L'année 2025 a marqué un tournant législatif avec la promulgation de la loi du 13 juin 2025 visant à sortir la France du piège du narcotrafic. Les autorités varoises n'ont pas tardé à se saisir de ces nouveaux outils pour assainir le parc social et privé. Le préfet du Var a ainsi adressé 14 injonctions aux bailleurs, dont un bailleur privé, pour exiger l'expulsion de locataires dont le comportement, lié au trafic de stupéfiants, nuisait gravement à la tranquillité de l'immeuble ou du quartier.

Cette stratégie de harcèlement administratif

contre les délinquants se double de mesures coercitives individuelles : 45 arrêtés d'interdiction de paraître ont été prononcés pour éloigner les perturbateurs de leurs points de deal habituels. En frappant les trafiquants là où ils vivent et opèrent, l'État entend reconquérir les halls d'immeubles et restaurer la liberté d'aller et venir des résidents.

ESPACE COMMERCIAL SOUS SURVEILLANCE

La lutte contre les occupations illicites ne s'arrête pas aux portes des logements. Le bilan

2025 fait état d'une vigilance accrue concernant les installations illicites des gens du voyage. Les services de l'État ont recensé 80 installations illégales sur le territoire et ont pris 44 arrêtés de mise en demeure pour y mettre fin.

Enfin, l'assainissement de l'économie locale constitue le dernier volet de cette offensive. En 2025, 62 établissements ont fait l'objet d'une fermeture administrative, tous motifs confondus (fraude, hygiène, sécurité). Parmi eux, 4 commerces ont été fermés spécifiquement pour leur implication dans le narcotrafic. Ces actions, menées conjointement par la police nationale, la gendarmerie et les douanes, visent à protéger le tissu économique sain et à garantir la sécurité des consommateurs varois.

Avec ce bilan, les autorités tracent une feuille de route pour 2026 : maintenir la pression sur tous les fronts de l'illégalité pour garantir la tranquillité publique. •

Photo Philippe OLIVIER.



Approvisionnement local

« Garantir des débouchés rémunérateurs aux agriculteurs »

Les agriculteurs du Var sont invités à se prononcer sur leurs productions actuelles et sur les perspectives pour gagner en souveraineté alimentaire et en débouchés rémunérateurs dans un questionnaire mis en ligne par la Chambre d'agriculture.

Lors de la Conférence des parties (COP) du 7 octobre 2025, une feuille de route départementale « Approvisionnement local et de qualité en restauration collective » a été signée par le préfet, le président du Conseil départemental et le président de la Chambre d'agriculture du Var.

Depuis, un plan d'action a été validé, une étude financée par l'État sur le Fonds vert et un diagnostic ont été engagés pour évaluer la production agricole varoise à destination de la restauration collective et son potentiel d'accroissement (augmentation de la production, diversification ou mise en culture de friches agricoles) afin de répondre au marché de la restauration collective, mesurer les besoins de la restauration collective en produits locaux, bruts et de saison pour offrir aux écoliers, collégiens, lycéens, résidents d'EHPAD, des produits de qualité, fabriqués in situ, confortant le sens au métier de cuisinier et analyser les moyens de mise en relation entre producteurs et consommateurs pour faciliter la

connaissance des fournisseurs, l'acheminement des produits et ainsi la réussite de ce projet départemental.

Les agriculteurs, toutes filières confondues (maraîchage, élevage, viticulteurs en recherche de diversification...) sont donc invités à répondre au questionnaire que la chambre d'agriculture a mis en ligne pour recueillir ces informations, évaluer les potentialités du Var et préfigurer les futurs annuaires de producteurs ou plateformes de commandes en fonction du scénario retenu.

CONCURRENCE DÉLOYALE

S'il salue l'initiative portée par la Préfecture, le Département et Chambre d'agriculture du Var, Max Bauer, ancien président de la Coordination Rurale du Var, se montre plus dubitatif sur les objectifs à atteindre : « Renforcer la souveraineté alimentaire et garantir des débouchés rémunérateurs sont des objectifs essentiels. Mais au-delà des déclarations d'intention, il y a urgence à agir. Depuis trop

longtemps, nos agriculteurs sont laissés seuls face aux crises, aux charges, à la concurrence déloyale et à l'indifférence des politiques publiques. Il ne suffit plus de consulter, il faut construire, décider et investir pour que nos territoires reprennent la main sur leur alimentation ».

Désormais engagé aux côtés de François Cornilleau sur la liste Union des Hyérois, Max Bauer a souhaité mettre ses 20 années de syndicalisme agricole au service d'une ambition concrète pour l'agriculture hyéroise : « Nous voulons créer une dynamique locale, fondée sur des outils opérationnels avec une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) pour fédérer les producteurs, les collectivités et les consommateurs, des halles alimentaires pour valoriser nos productions locales et les circuits courts pour approvisionner nos cantines, nos marchés et nos commerces ».

L'ancien syndicaliste conclut : « Il est temps que les agriculteurs soient enfin au cœur des décisions, pas à la marge. Hyères doit redevenir une terre qui nourrit et qui fait vivre dignement ceux qui la cultivent. Parce que la souveraineté alimentaire ne se décrète pas, elle se construit ici, sur le terrain, avec ceux qui produisent ». •

Le commissariat, fleuron des bâtiments de la police dans le Var

La réalisation du nouveau commissariat (35 allée des Champs Fleuris à Sanary-sur-Mer) est l'aboutissement d'un partenariat entre l'État, le Secrétariat Général pour l'Administration du ministère de l'Intérieur et la Ville de Sanary-sur-Mer.

Couvrant les communes de Six-Fours-les-Plages, Sanary-sur-Mer et Bandol, cet équipement moderne de 1 500 m², « fleuron des bâtiments de la police dans le Var », répond à une nécessité de disposer de locaux adaptés, tant en matière de sécurité que de conditions d'accueil du public et de qualité au travail des agents.

Il a été inauguré le 20 février dernier par Simon Babre, préfet du Var, et le maire de Sanary-sur-Mer en présence des maires des communes

SÉCURITÉ PUBLIQUE

En septembre 2024, dès le début des travaux, l'architecte de Baudin Châteauneuf Dervaux avait annoncé une livraison en février 2026. Les délais sont respectés. 16 mois plus tard, le bâtiment est livré au sein d'un îlot d'habitation.

« La circonscription (Sanary-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages et Bandol) dispose désormais d'un outil à la hauteur de l'espoir qu'on place en notre Police nationale. Car quand on a l'exigence que nous avons envers nos policiers, il est légitime et naturel de leur donner un cadre de travail qui soit adapté », s'est félicité le préfet.

Immeuble en R+3, le commissariat (116 agents, dont 90 policiers actifs et 26 réservistes) est équipé d'un parking de 19 places en sous-sol pour le personnel.

C'est le Secrétariat Général pour l'Administration du ministère de l'Intérieur (SGAMI) qui se chargera de la maintenance et de l'entretien du bâtiment, tandis que la Ville de Sanary a assuré la construction du bâtiment (5,05 M€) pour le compte de l'Etat.

« Les policiers disposent de 1500 m² de plancher et de trois niveaux, contre 630 m² pour l'ancien commissariat du centre-ville. Ouvert 7j/7 et 24h/24, il est plus vaste, plus confortable, plus moderne et mieux sécurisé. L'aménagement intérieur comprend, des équipements techniques, informatiques et vidéos. Les nouveaux locaux ont été conçus pour garantir la confidentialité des usagers, leur sécurité et celle des agents », a ajouté le représentant de l'Etat.

Ainsi, au dernier étage, l'espace de restauration et de pause, prolongé par une terrasse couverte, abrite une salle de sport qui accueillera également les agents de la Police municipale de Sanary.

de Six-Fours-les-Plages et de Bandol. Après le geste inaugural, une visite guidée a été assurée par le chef de circonscription Vincent Graas, permettant aux officiels de découvrir les avantages de ce nouveau commissariat.



OUVERTURE EN AVRIL

« On y trouve aussi 4 geôles, équipées de leur propre sanitaire, ce qui est très rare », a affirmé le procureur de la République qui avouait n'en avoir jamais vu avant.

Par ailleurs, une salle d'interrogatoire (ou tapissage) est prévue avec une glace sans tain réversible. Et, un bureau sera à la disposition des enquêteurs pour l'audition des personnes majeures et mineures (assistées de spécialistes de l'enfance). Le commissariat compte également un bureau d'aide aux victimes de violences conjugales attendant aux dépôts de plainte.

Le public y sera accueilli dès le début du mois d'avril. Et, les policiers y emménageront entre fin mars et début avril.

Sur le terrain, en 2025, le commissariat a constaté 3 189 faits soit une baisse de 0,7%, une diminution des atteintes aux biens de 5 %, dont - 24 % de cambriolages ; une diminution des atteintes aux personnes de 2 %. Il y a eu 6 800 missions de police-secours, dont 2 400 interventions sur appel au « 17 », soit une vingtaine par jour. Le taux d'élucidation a augmenté de 8 points selon la Police nationale.

ÉQUIPEMENT MAL LOCALISÉ

Toutefois, ce commissariat est au cœur d'une polémique soulevée par l'opposition municipale. Pour Philippe Comani, le choix de Sanary-sur-Mer est une erreur stratégique majeure. « Il est intolérable que la commune la plus importante de notre circonscription de police (au moins 37 109 habitants selon le dernier recensement), soit privée d'un tel équipement », a-t-il

déclaré dans un communiqué. Selon l'élue, ce commissariat aurait dû être construit à Six-Fours-les-Plages, centre névralgique de la circonscription en termes de population.

Le conseiller d'opposition pointe un préjudice important pour ses administrés : « Le préjudice est d'autant plus important au regard des difficultés de circulation routière dans notre circonscription en journée et du manque de moyens matériels et humains du bureau de police nationale six-fourmais », précise-t-il. Il rappelle que l'antenne locale, située au 135 rue de la Cauquière, n'est ouverte qu'en semaine et ferme ses portes à 17h, offrant un service jugé insuffisant. •



SALON *des* VINS

et des SAVEURS

27

de 14H
à 20H

28

de 10H
à 20H

29

de 10H
à 16H

mars

Entrée gratuite



SALLE YANN-PIAT

LA LONDE LES MAURES

38 Exposants · Restauration sur place

Vins de France : Champagne - Gigondas - Sancerre... • Spécialités Italiennes - Savoyardes - du Sud Ouest • Pâtisseries • Chocolats



Organisé par le Lions Club La Londe Porte des Maures • Renseignements au 06 73 96 04 91



Publicité, un nouveau cadre réglementaire pour les entreprises de TPM

Depuis le 18 décembre 2025, un nouveau Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) s'applique sur l'ensemble des 12 communes de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

L'objectif est de concilier attractivité économique, qualité paysagère et cadre de vie. Les entreprises sont directement concernées.

À cet effet, la Métropole Toulon Provence Méditerranée s'est dotée d'un nouvel outil de planification destiné à harmoniser les dispositifs publicitaires et les enseignes sur son territoire. Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) fixe désormais, secteur par secteur, les règles d'implantation des publicités, enseignes et préenseignes.

Concrètement, c'est un outil au service de l'attractivité du territoire. Le RLPi a été conçu comme un levier d'aménagement. Il vise à préserver les paysages, l'environnement et l'identité architecturale des communes tout en accompagnant un développement économique durable. Ce règlement adapte localement les dispositions nationales prévues par le Code de l'environnement, en tenant compte des spécificités des 12 communes du territoire métropolitain. Les nouvelles règles encadrent notamment

les formats des dispositifs, leur implantation, leur densité ainsi que leur intégration dans l'environnement urbain et paysager. Approuvé le 18 décembre 2025, le RLPi remplace désormais les anciens règlements communaux de publicité.

Pour tout nouveau dispositif (enseigne, préenseigne ou publicité), les règles du RLPi s'appliquent immédiatement sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Pour les dispositifs déjà existants avant cette date, des délais de mise en conformité sont prévus. Tout d'abord, d'une durée de 2 ans pour les publicités et les préenseignes et de 6 ans pour les enseignes.

DÉMARCHES

Toute installation ou modification d'une enseigne, d'une préenseigne ou d'un dispositif publicitaire doit faire l'objet d'une démarche administrative préalable auprès de la mairie concernée.

Les entreprises doivent déposer soit une demande d'autorisation préalable, soit une déclaration préalable, via le formulaire Cerfa disponible sur le site www.service-public.gouv.fr,

accompagnée des pièces nécessaires à l'instruction du dossier.

Le dépôt peut s'effectuer en ligne, via le guichet unique dématérialisé accessible depuis le site internet de la commune, ou en format papier (deux exemplaires), directement à l'Hôtel de Ville.

Au-delà de la contrainte réglementaire, le RLPi constitue une opportunité pour repenser la visibilité commerciale dans un cadre harmonisé et qualitatif. Les entreprises sont invitées à anticiper leurs projets d'enseignes afin d'assurer leur conformité et de valoriser leur image dans un environnement urbain mieux maîtrisé.

Photo PRESSE AGENCE.

Les documents du RLPi sont consultables sur rpi-metropoletpm.fr



TPM

Les agents de TPM, garants de la continuité du service public

En janvier, la Métropole TPM a réuni ses agents au Théâtre Liberté pour célébrer la reconnaissance du service public et l'engagement collectif au service du territoire.

À quelques semaines de son départ, Charles Berling, directeur du Théâtre Liberté, a salué le travail accompli aux côtés de la collectivité au cours des quinze

dernières années et rappelé l'importance de la culture comme vecteur de lien, de sens et de cohésion territoriale. Cet événement était aussi l'occasion de souligner le rôle essentiel des collectivités territoriales dans un contexte national et international marqué par l'incertitude. Ainsi, la stabilité des services publics et la continuité de l'action publique reposent avant tout sur l'engagement quotidien des femmes et des hommes qui les font vivre. D'où une nécessaire collaboration entre les élus et les agents, condition indispensable à la réussite des projets et à l'efficacité de l'action publique au bénéfice des habitants.

INTÉRÊT GÉNÉRAL

Cette réunion a permis de rappeler le professionnalisme et le sens des responsabilités des équipes qui assurent la continuité du service public en toutes circonstances. Car, la mission fondamentale du fonctionnaire territorial est de servir l'intérêt général, dans le respect



des valeurs républicaines et de l'égalité de traitement des usagers. Enfin, c'était aussi le moment pour encourager l'ensemble des agents à poursuivre leur mission avec exigence, sens du service public et attachement au territoire.

Cette cérémonie a ainsi réaffirmé les valeurs qui fondent l'action de la Métropole TPM : solidarité, engagement et continuité au service de l'intérêt général.

Photos Philippe OLIVIER.



La Valette-du-Var

Espace Albert-Camus, une rénovation technique et énergétique majeure

La Ville a lancé la réhabilitation de l'Espace Albert-Camus, un vaste projet de 17,7 millions d'€ qui doit s'achever au deuxième trimestre 2029.

C'est un chantier structurant qui se profile pour la commune de La Valette-du-Var. Après une procédure de concours de maîtrise d'œuvre lancée en avril 2025, qui a vu s'affronter 40 candidatures, l'équipe lauréate a été désignée en janvier dernier pour mener à bien la réhabilitation de l'Espace culturel Albert-Camus. Ce projet ambitieux vise à moderniser cet équipement central, tant sur le plan énergétique que fonctionnel, tout en redéfinissant les usages du site.

MISE EN CONFORMITÉ DU PARKING

Le programme de travaux, dont les études de conception ont débuté en mars, s'attaque en priorité à la pérennité du bâti. Le périmètre de base prévoit la reprise complète de l'étanchéité des bâtiments et de la dalle, ainsi que la mise aux normes des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI). Point crucial pour les usagers : le parking souterrain fera l'objet d'une remise en conformité pour permettre sa réouverture dans les délais les plus brefs.

Le volet environnemental occupe une place centrale dans ce dossier. La rénovation énergétique intègre la conservation du raccordement au chauffage urbain de La Coupiane, tout en refondant les sous-stations et en remplaçant les émetteurs. Le confort thermique sera nettement amélioré grâce au

rafraîchissement du théâtre, de la salle de cinéma et du bâtiment « Le Président ». La qualité de l'air n'est pas oubliée, avec l'installation de systèmes de ventilation double flux et de VMC dans les sanitaires.

RECONFIGURATION

L'opération ne se limite pas à une mise aux normes ; elle repense la circulation et les synergies entre les services. Le bâtiment « Le Président » bénéficiera d'une rénovation complète, incluant l'adaptation de la portance des planchers aux nouveaux usages. Le service des Archives sera également rénové et étendu, avec la création notable d'un accès commun « Médiathèque – Archives » pour fluidifier le parcours des visiteurs.

Du côté du spectacle vivant, l'ensemble Théâtre et Cinéma va connaître une restructuration partielle. Au programme : l'isolation thermique des salles, la transformation de l'entrée commune et la création d'un accès logistique dédié au théâtre.

Le projet s'attarde aussi sur les espaces inoccupés ou désuets. L'ancienne discothèque « La Tomate » subira un curage complet. Une option budgétaire de 1,7 million d'€ est d'ailleurs sur la table pour y aménager des salles polyvalentes. À l'extérieur, la dalle sera réaménagée et l'ancienne piscine désaffectée



laissera place à un espace planté, apportant une touche de verdure au complexe. Le site conservera par ailleurs un unique logement de gardien.

CALENDRIER ET FINANCEMENT

Le coût de l'opération est estimé à 17,7 millions d'€. Ce montant comprend une tranche ferme de 12,5 millions d'€, à laquelle s'ajoutent deux

options : 3,5 millions pour la médiathèque et 1,7 million pour les aménagements de « La Tomate ». Concernant le planning prévisionnel, la phase d'études et d'autorisations administratives s'étalera de mars 2026 à mars 2027. Les travaux proprement dits devraient démarrer au deuxième trimestre 2027 pour une livraison attendue au deuxième trimestre 2029. •

Photos Philippe OLIVIER.



La gendarmerie a rendu un hommage aux héros du quotidien

La gendarmerie nationale a rendu un double hommage à ses militaires décédés en service et aux héros du quotidien, illustrant son engagement.

La gendarmerie nationale a organisé, au sein de la caserne François Duchatel, siège du groupement départemental du Var, une cérémonie empreinte de solennité et de recueillement. Cet événement visait à honorer la mémoire des militaires décédés dans l'exercice de leurs fonctions, tout en soulignant la bravoure quotidienne de ceux qui continuent de servir la République. Une double commémoration qui réaffirme les valeurs fondamentales de l'institution.

HOMMAGE AUX MILITAIRES DISPARUS

En présence de nombreuses autorités civiles, militaires et judiciaires, l'hommage aux gendarmes ayant fait le sacrifice ultime de leur vie a constitué un moment de profonde émotion. Des élus locaux, des responsables des forces de sécurité, ainsi que des représentants

total et les risques inhérents au métier de gendarme. La cérémonie a été magnifiée par la présence d'une vingtaine de porte-drapeaux, formant une haie d'honneur particulièrement émouvante. Portés avec fierté par des membres d'associations comme l'UNPRG (Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie), la Médaille Militaire ou l'ACSPMG (Histoire et Patrimoine de la Gendarmerie), mais aussi par des cadets de la gendarmerie, ces étendards symbolisaient la continuité de la mémoire républicaine. Après les dépôts de gerbes et une sonnerie aux morts poignante, une minute de silence a permis à l'assemblée de se recueillir.

RECONNAISSANCE DE LA NATION

Au-delà du devoir de mémoire, cette cérémonie fut également l'occasion de saluer l'excellence et le dévouement. Sept personnels méritants



d'associations patriotiques et mémorielles se sont joints aux personnels d'active, de réserve et aux retraités de l'Arme pour témoigner leur respect et leur soutien.

Dans un silence poignant, les noms des disparus ont été égrenés, rappelant à tous l'engagement

se sont ainsi vus remettre des décorations, témoignant de la reconnaissance de la Nation pour leur engagement exemplaire. Ce moment fort a permis de réaffirmer les valeurs qui animent chaque gendarme, résumées par la devise « Pour la Patrie, l'Honneur et le Droit ».

Il rappelle que derrière chaque uniforme se trouvent des femmes et des hommes dont la vocation première est de protéger la population et de servir les institutions.

En parallèle de ces hommages aux disparus, la Gendarmerie a célébré dans les casernes de toute la France, les actes de bravoure de ses personnels. Ces gestes, souvent accomplis loin des projecteurs, incarnent l'esprit de service de l'institution. L'un des exemples les plus marquants est celui du brigadier Clément Michaeli, un gendarme adjoint volontaire de 26 ans affecté à la brigade de Tournon-sur-Rhône (Ardèche).

Le 14 juin dernier, alors en repos, il a fait preuve d'un courage exceptionnel à Tain-l'Hermitage (Drôme). Apercevant un immeuble en proie aux flammes, il n'a pas hésité une seconde. « Au pied du bâtiment, je vois une dizaine de personnes attroupées, certaines filmant la scène. Des

flammes sortaient depuis les fenêtres du rez-de-chaussée et un garçon de trois ou quatre ans est apparu au niveau du 2ème étage, ignorant manifestement le danger », raconte-t-il. Sans équipement, il a pénétré dans l'immeuble envahi par la fumée et a réussi à évacuer dix résidents, dont le jeune enfant, les mettant tous en sécurité avant l'arrivée des secours. Son action héroïque, comme des dizaines d'autres, sera mise à l'honneur, illustrant parfaitement cet engagement de tous les instants qui caractérise la gendarmerie.

À cette occasion Stéphane Rambaud, député de la 3ème circonscription du Var, a rappelé les enjeux de cette journée : « Elle rappelle le courage de ces femmes et de ces hommes qui, au quotidien, protègent la population au péril de leur vie.

Au-delà de l'uniforme, ce sont des destins, des familles et des engagements personnels qui sont honorés.

Leur sens du service, leur abnégation et leur loyauté incarnent les valeurs profondes de la République.

Cette journée invite chacun à se souvenir que la sécurité dont nous bénéficions repose sur des sacrifices bien réels.

Elle est aussi un moment de solidarité envers leurs proches, qui portent l'héritage de leur engagement.

Rendre hommage, c'est reconnaître que leur mission dépasse l'individu pour servir le bien commun.

C'est également transmettre aux générations futures le respect de ceux qui choisissent de protéger les autres.

Leur mémoire demeure vivante dans les traditions, les cérémonies et la reconnaissance nationale.

En ce 16 février, la Nation s'incline avec gratitude devant ses héros en uniforme ».

Photos SRJ GGD 83.



La Garde

Les lycéens du Coudon jurés du César des Lycéens

Chaque année, le ministère de l'Éducation nationale et l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma invitent les jeunes à plonger dans l'univers du 7ème art grâce au dispositif du César des Lycéens.

Partout en France, les élèves de terminale découvrent les cinq films en lice pour les César 2026 et votent pour celui qu'ils estiment le meilleur.

Au lycée du Coudon, 31 élèves de Terminale de la section Cinéma Audiovisuel ont pris part à cette aventure culturelle. Après avoir visionné les films, soit au cinéma du Rocher, soit en classe, ils ont mené un véritable travail d'analyse et de création sous la conduite de leurs enseignantes, Mme Giannoni et Mme Colangelo. Teasers de présentation, podcasts critiques et analyses filmiques ont été réalisés afin de présenter chaque œuvre aux élèves réunis pour le vote.

TRAVAIL D'ANALYSE

Pour les élèves de la section Cinéma, le choix ne repose

pas uniquement sur un coup de cœur : « Notre choix ne repose pas uniquement sur l'émotion ressentie, mais aussi sur une analyse plus rationnelle, prenant en compte la réalisation,

le message et les thèmes abordés. Nous avons notamment mis en lumière Un simple accident, un film né dans un contexte politique extrêmement contraignant en Iran, ce qui lui confère une portée toute particulière ».

Au-delà du choix du lauréat, cette participation représente une expérience enrichissante pour les lycéens. « Ces œuvres, rarement présentes

dans nos habitudes de spectateurs, ont nourri notre réflexion et renforcé notre capacité d'analyse. Il est particulièrement encourageant de constater que notre regard de jeune compte réellement » confient-ils.

L'exercice est également formateur sur le plan de l'expression orale : « Présenter les films aux autres élèves nous permet de gagner en confiance et d'apprendre à mieux nous exprimer devant un public, ce qui nous sera utile plus tard dans notre vie professionnelle. »

La 51ème cérémonie des César s'est déroulée le 26 février à Paris. Le lauréat du 8ème César des Lycéens a été annoncé début mars. La remise officielle du prix a eu lieu le 18 mars à la Sorbonne, suivie d'une rencontre-débat entre les élèves et l'équipe du film récompensé. Nous reviendrons dans une prochaine édition sur le parcours des jeunes lycéens du Var. •

Photo PRESSE AGENCE.





FOIRE AUX PLANTS

DIMANCHE 12 AVRIL

9H-18H • CENTRE-VILLE
LA GARDE



MAISON DU TOURISME • 04 94 08 99 78








La Carte Pass'Jeune revient pour une 8ème édition

Bonne nouvelle pour les Gardéens de 12 à 25 ans !

Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) a lancé la nouvelle édition de la carte Pass'Jeune, 100 % gratuite ! L'objectif est de booster le pouvoir d'achat des plus jeunes tout leur permettant de découvrir de nombreux bons plans chez les commerçants et partenaires locaux. Lors de la présentation du dispositif, il a été souligné : « Cette année, plus de 46 partenaires sont au rendez-vous, soit 6 de plus qu'en 2025. Culture, loisirs, sport, restauration, il y en a pour tous les goûts » !

NOMBREUX AVANTAGES

En effet, la carte permet de nombreux avantages. Ainsi, en termes de culture et créativité, il donne un accès privilégié avec Les Demoiselles du Rocher, un atelier théâtre et d'improvisation. La devise est « Sois toi-même, les autres sont déjà pris ! ». Avec un bonus de 5 % sur l'adhésion annuelle. La carte permet aussi un accès à prix réduit à la Librairie Gard'iennes de livres avec la possibilité de se procurer des livres ou de participer à des ateliers créatifs, avec 5 % de réduction sur tout le magasin. Même chose pour le théâtre L'Escale qui propose des places

à 10 € seulement (Plus d'informations sur theatrescale.fr).

En termes de loisirs, le pass permet une entrée à Airsoft Area pour des sensations fortes garanties ! La structure accorde 50 % sur une journée de jeu, 50 % sur un abonnement et une location de protection visage offerte pour chaque réplique louée à 15 €.

Au niveau de la restauration, Coyotte Coffee offre 0,50 € de réduction sur toutes les formules. De son côté, Vival propose 20 % sur les produits d'épicerie et d'hygiène.

Enfin, en termes de sport, Melting Box (crosstraining, gym, haltérophilie), offre deux séances par semaine à 59 € par mois au lieu

de 69 €. Et, le Tennis Club Gardéen propose des tarifs réduits sur le padel et la location de courts. Les rubriques Santé, Mobilité, Mode et Bien-être restent inchangées par rapport à l'année dernière. •

Photo PRESSE AGENCE.

COMMENT OBTENIR UN PASS'JEUNE ?

Habiter à La Garde et avoir 12 à 25 ans.

Fournir : formulaire d'inscription, carte d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois et 2 photos d'identité. Le formulaire est téléchargeable sur le site de la ville ou disponible à la Maison de la Jeunesse.



Théâtre L'Escale MÖBIUS, une véritable écriture acrobatique

Voilà 15 ans que la compagnie XY interroge le langage de l'acrobatie dans des spectacles où la virtuosité se mêle à un univers rempli de poésie.

Pour Möbius, la troupe a fait appel au regard du chorégraphe Rachid Ouramdane pour dessiner une véritable écriture acrobatique.

Dans un décor blanc évoquant le ciel, les acrobates s'inspirent des murmurations, ces étranges et spectaculaires nuages d'oiseaux, pour dialoguer dans les airs et interroger notre rapport à l'envol, à la chute et aux autres. Et c'est un véritable ballet aérien qui démarre, les acrobates devenant comme des oiseaux s'emparant de l'espace et des airs. La formidable virtuosité et les portés vertigineux

à couper le souffle ne font cependant jamais oublier la profonde sensibilité de l'écriture chorégraphique et le monde onirique qui se façonne entre chaque interprète. L'occasion de (re) découvrir cet immense succès. •

Photo DR.

MÖBIUS

Compagnie XY

Mercredi 20 mai à 20h.

Billetterie sur le site theatrescale.fr

Et, à la Maison du Tourisme, place de la République.

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h.



Le Pradet

Le Club Makers, succès de l'atelier des inventeurs en herbe

Chaque mois, la bibliothèque municipale accueille le Club Makers, une animation qui attire curieux et passionnés.

Cette initiative originale, portée par une équipe motivée et soutenue par la bibliothèque, mêle créativité, technologie et esprit collaboratif pour petits et grands.

Un samedi matin par mois, l'endroit se transforme en véritable laboratoire d'expérimentation. On y retrouve des adolescents, des adultes, novices ou experts, tous animés par la même envie : créer, apprendre et partager.

Karim, à l'origine du projet, décrit l'atmosphère qui règne dans le club : « Le Club Makers, c'est avant tout un espace où les idées prennent

forme. Chacun peut travailler sur ses projets, seul ou en équipe, en utilisant des outils numériques, des imprimantes 3D, et bientôt une découpeuse laser. L'objectif est d'apprendre en expérimentant, dans un esprit d'entraide et de transmission des connaissances. C'est un véritable laboratoire où une idée peut devenir un objet concret ».

AMBIANCE CRÉATIVE

Les projets réalisés témoignent de cette diversité : mini-drones, stations météo connectées, robots



en Lego, systèmes domotiques, transformation de radios anciennes en Bluetooth, réseaux ferroviaires miniatures ou encore assistants pilotés par intelligence artificielle.

Parmi les plus jeunes, Rémi, 14 ans, rêve déjà d'une carrière dans l'ingénierie : « J'adore l'ambiance créative du club. Actuellement, je développe un capteur d'humidité pour les plantes afin de créer un système d'arrosage automatique ».

Bernard, ancien ingénieur à la SNCF, met son savoir-faire au service d'un réseau ferroviaire miniature entièrement automatisé, avec gestion des trains, passages à niveau, éclairage et capteurs variés.

Christian, passionné d'électronique, souligne l'importance de l'esprit collectif : « Ce que j'apprécie le plus ici, c'est le partage et l'entraide. Je travaille sur un système de pilotage automatique du chauffage grâce à des panneaux solaires ».

Avec cette diversité de participants et de projets, le Club Makers du Pradet évoque l'ingéniosité du célèbre « Géo Trouvetou » : un lieu où la curiosité stimule l'invention et où chacun peut concrétiser ses idées. •

Photos PRESSE AGENCE.

**Bibliothèque municipale du Pradet,
un samedi matin par mois, de 10h à 12h.
04 94 14 05 24.**

West Coast Swing

Une danse élégante (et américaine) à l'honneur

Installés au Pradet depuis trois ans, Natacha et Antonin, un jeune couple passionné, ont apporté avec eux une énergie contagieuse autour de la danse, et plus particulièrement du West Coast Swing.

Pour partager leur enthousiasme et faire connaître cette danse encore peu médiatisée, ils ont fondé l'association ADN Swing.

Danseurs et compétiteurs expérimentés, Natacha et Antonin participent régulièrement à des événements en Europe, où ils transmettent leur savoir-faire et leur passion. Le prochain rendez-vous incontournable est le MED'IN SWING, qui se tiendra à La Londe-les-Maures du 7 au 10 mai, offrant au public l'occasion de découvrir cette danse élégante et moderne, née dans les années 1950.

DANSE ÉLÉGANTE

Le West Coast Swing est une danse de couple américaine, issue du Lindy Hop et du swing. Elle se caractérise par son style contemporain, sa fluidité et sa grande variété musicale : blues, jazz, R'n'B, pop, et même hip-hop.

L'essence de cette danse réside dans la connexion entre les partenaires et l'improvisation. Le leader guide la chorégraphie tandis que le follower dispose d'une liberté créative importante, permettant à chacun d'exprimer son interprétation musicale. Les mouvements, souvent doux et stylisés, font du West Coast Swing une discipline à la fois



technique et ludique, très prisée dans les soirées swing modernes.

À partir de septembre prochain, l'association proposera des cours tous les mardis, de 19h à 22h, à l'Espace Jeunesse. Les cours sont ouverts à tous, du débutant au danseur confirmé.

Pour suivre l'actualité de l'association et obtenir toutes les informations pratiques, rendez-vous sur la page Facebook ADN Swing et plongez dans l'univers convivial et rythmé de cette danse moderne. •

Photo PRESSE AGENCE.

ASSOCIATION WEST COAST SWING

Espace Jeunesse

Place du 8 mai 1945

06 14 87 83 74

Facebook : ADN Swing

L'UNPRG renforce le lien intergénérationnel et mémoriel

L'UNPRG du secteur d'Hyères a réuni ses adhérents à Pierrefeu-du-Var pour célébrer une année riche en engagements mémoriels et en solidarité.

C'est dans le cadre convivial du Domaine du Mas du Pourret à Pierrefeu-du-Var que les retraités de la gendarmerie du secteur d'Hyères se sont retrouvés le 7 février dernier. Cette assemblée générale annuelle de l'Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie (UNPRG) a constitué un moment privilégié pour dresser le bilan des actions écoulées et réaffirmer les valeurs cardinales de l'institution. Au-delà des aspects statutaires, cette réunion a mis en lumière la vitalité d'une association qui place l'humain et la mémoire au centre de ses préoccupations.

SYNERGIE ACTIFS ET RETRAITÉS

La rencontre s'est déroulée en présence de personnalités locales et militaires, témoignant de l'ancrage fort de l'association sur le territoire. Le lieutenant d'Harreville, commandant la communauté de brigades de Pierrefeu-Cuers et Collobrières, a honoré l'assemblée de sa présence. "Sa participation a été saluée par l'auditoire car elle symbolisait le lien indéfectible qui unit les gendarmes d'active à leurs aînés", a fait remarquer l'adjudant Nicolas Moulin, président de l'Association des Collectionneurs pour la Sauvegarde du Patrimoine de la Maréchaussée et de la Gendarmerie (ACSPMG). Joseph Sinigaglia, président départemental de l'UNPRG, et Michel Hainigues, conseiller municipal et correspondant défense, étaient également présents pour soutenir les adhérents. Cette réunion a illustré la synergie existante entre les différentes générations de gendarmes. Ces relations, fondées sur le respect mutuel et la continuité du service, se manifestent tout au long de l'année par des échanges réguliers et une présence commune lors des cérémonies patriotiques.

"Lors de la présentation des rapports moral et d'activités, Henri Bannwarth, président du secteur d'Hyères, a souligné un bilan annuel largement satisfaisant. L'année écoulée a été rythmée par une intensité particulière sur le front mémoriel. L'association a su mobiliser ses troupes, comme en témoignent les nombreuses



sorties du drapeau de la section", ajoute M. Moulin.

Il reprend : "Ce dernier a été de sortie à pas moins de 25 reprises lors de commémorations et d'hommages officiels. Fait notable et porteur d'espoir pour l'avenir, certaines de ces cérémonies ont vu la participation des cadets de la gendarmerie aux côtés des retraités. Cette transmission du flambeau mémoriel vers la jeunesse constitue l'un des piliers de l'action de l'UNPRG, assurant la pérennité du souvenir et des valeurs républicaines".

SOLIDARITÉ ET ENGAGEMENT

Mais, l'association ne se contente pas de regarder vers le passé. Elle agit concrètement pour le bien-être de ses membres au quotidien. La solidarité s'est exprimée par des actions en faveur des veuves de l'institution, avec la distribution des colis de fin d'année, une mission assurée avec dévouement par les délégués de secteur.



Ainsi, l'assemblée générale a été l'occasion de mettre à l'honneur ceux qui s'investissent sans compter pour la vie associative. Un moment fort a marqué la séance avec la remise de trois distinctions de l'UNPRG. Michel Verdier, fidèle porte-drapeau, Gérard Guedg et Michel Arcidiacono ont vu leur engagement et leur dévouement récompensés, sous les applaudissements chaleureux de l'ensemble des participants.

Puis, le président Bannwarth a rappelé l'importance du partenariat noué avec l'Association des Collectionneurs pour la Sauvegarde du Patrimoine de la Maréchaussée et de la Gendarmerie. Représentée lors de cette assemblée par Daniel Baert et Alain Maurin, l'ACSPMG œuvre depuis sa création en 2007 à

la valorisation de l'histoire et des traditions de l'Arme.

Ce lien étroit, qui perdure depuis près de deux décennies, permet de conjuguer action sociale et préservation du patrimoine historique. Pour cette nouvelle année, les perspectives de l'UNPRG du secteur d'Hyères restent ambitieuses puisqu'il s'agit de poursuivre les sorties mémorielles, renforcer davantage les liens avec la gendarmerie d'active et œuvrer inlassablement pour la transmission de la mémoire. •

Nicolas TUDORT (texte et photos).

À NOTER...

Pour toute information ou contact avec l'UNPRG secteur d'Hyères, le président Henri Bannwarth est joignable par courriel à l'adresse dhbannwarth@gmail.com.



Hyères

Comment mieux sécuriser l'accès au Système d'immatriculation des véhicules

Stéphane Rambaud, député de la 3ème circonscription du Var, a attiré l'attention du ministre de l'Intérieur sur les nombreuses usurpations d'habilitation au Système d'immatriculation des véhicules (SIV).

En effet, depuis de trop nombreux mois, les professionnels chargés de l'immatriculation des véhicules sont victimes d'usurpation d'identité. Visiblement, le système d'immatriculation des véhicules (SIV) n'est pas suffisamment sécurisé offrant de sérieuses failles dont profitent les truands pour générer, à l'insu des dépositaires du droit d'immatriculation, des centaines d'immatriculations qu'ils revendent sans scrupules sur le dark web.

ACTIVITÉ ILLICITE

Cette activité illicite a plusieurs conséquences puisque des voyous du web s'enrichissent, des acheteurs de ces fausses plaques d'immatriculation en profitent pour commettre des infractions routières sachant qu'ils ne seront ni identifiés ni inquiétés et des professionnels se retrouvent redevables des amendes, devant s'acquitter de sommes importantes mettant en péril leurs activités économiques.

Face à ce fléau, Stéphane Rambaud, député du Var, a demandé au ministre de l'Intérieur d'agir très rapidement pour renforcer la sécurité du SIV :

« En effet, véritable pilier des immatriculations en France, le fonctionnement du SIV repose sur l'intervention de professionnels habilités, agissant pour le compte de l'État auprès des usagers. Depuis plusieurs mois, on constate

une recrudescence d'attaques informatiques ciblées contre les accès SIV des professionnels, fondées sur des techniques d'hameçonnage sophistiquées et sur l'usurpation d'identités administratives. Ces attaques permettent à des tiers malveillants d'accéder au SIV et d'y réaliser des immatriculations frauduleuses ».

INSUFFISANCES MANIFESTES

Le parlementaire déplore également les insuffisances dans la sécurisation du téléservice qui ne peuvent être imputées aux professionnels habilités, mais relèvent de la conception, de l'architecture et de la gouvernance d'un système obsolète datant de 2009 : « Une fois l'habilitation usurpée, des milliers de certificats d'immatriculation peuvent être générés en quelques heures, souvent de nuit, sans alerte ni blocage automatique. Ces faits révèlent les graves lacunes de sécurisation du téléservice. Face à cette situation, j'ai demandé au ministre de l'Intérieur de m'indiquer les mesures urgentes qu'il entendait prendre afin de mieux sécuriser l'accès au SIV et s'il entendait, également, sécuriser juridiquement les certificats d'immatriculation émis afin de protéger les professionnels et les automobilistes de bonne foi ».

Photo PRESSE AGENCE.



La Boite Immo

Une offre de valeur renforcée pour les agences

L'entreprise annonce l'acquisition d'Opinion System, leader des avis clients dans l'immobilier et accélère son changement d'échelle.

La Boite Immo, acteur indépendant de référence dans les solutions digitales pour les professionnels de l'immobilier, annonce l'acquisition d'Opinion System, leader des avis clients certifiés dans le domaine de l'immobilier. Cette acquisition marque une nouvelle étape dans le développement du groupe, qui franchit à cette occasion deux caps symboliques : celui des effectifs, passant de 210 collaborateurs en 2025 à 270 en 2026, et celui du chiffre d'affaires, qui progresse de 25 à 30 millions d'euros sur la même période. Avec cette nouvelle dimension, La Boite Immo accède désormais au statut d'ETI, confirmant son changement d'échelle et son ambition sur le marché français des solutions digitales dédiées à l'immobilier.

10 000 AGENCES IMMOBILIÈRES

Depuis sa création, La Boite Immo développe des solutions permettant aux professionnels de l'immobilier de mieux travailler, mieux convertir et mieux servir

leurs clients. Le groupe accompagne plus de 10 000 agences immobilières, toutes prestations confondues, à travers un écosystème intégré comprenant notamment son logiciel de transaction Hektor, sa solution de gestion locative Oskar, ses outils marketing, son organisme de formation Akadémie et sa plateforme collaborative Interkab.

De son côté, Opinion System s'est imposé comme le leader des avis clients certifiés dans l'immobilier, en devenant un acteur clé de la preuve de satisfaction client et de la e-réputation des agences. Le rapprochement des deux structures repose sur une vision commune : placer la confiance, la transparence et la qualité de service au cœur de la relation entre agents immobiliers, vendeurs et acquéreurs.

Grâce à cette acquisition, les clients de La Boite Immo bénéficieront d'une meilleure intégration des avis clients dans les parcours digitaux, d'outils de réassurance commerciale plus puissants pour la prise de mandat, d'une valorisation accrue de la

satisfaction client comme levier business.

L'objectif est d'aider les agences à transformer leur qualité de service en avantage concurrentiel mesurable.

« L'immobilier est un métier de confiance. Les avis clients ne sont plus un sujet marketing accessoire : ils deviennent un actif stratégique pour les agences. Avec Opinion System, nous intégrons une brique essentielle de cette chaîne de confiance. Notre ambition est de bâtir une plateforme globale pour les professionnels de l'immobilier, capable de les accompagner sur toute la chaîne de valeur », explique Olivier Bugette, fondateur de La Boite Immo.

« Rejoindre La Boite Immo est une étape majeure pour Opinion System. Je suis ravi d'intégrer un groupe indépendant, ambitieux et profondément ancré dans l'écosystème immobilier. Cette alliance va nous permettre d'accélérer le déploiement de la marque et de continuer à porter haut notre exigence en matière de satisfaction client et de transparence », conclut Jean-David Lépineux, fondateur d'Opinion System.

Photo DR.



Un magasin moderne et écoresponsable

Spacieux, moderne et innovant, le magasin répond aux standards les plus récents d'ALDI.

Avec déjà plus de 1 300 magasins répartis sur l'ensemble du territoire, et une centaine de projets d'ouverture, d'extension ou de transfert de nouveaux magasins menés tout au long de l'année 2024, ALDI France poursuit sa dynamique de développement ambitieuse en France.

OFFRE LOCALE

Dans cette dynamique, ALDI France a installé son magasin rue de la Libération au lieu-dit Collet de Béguin à Puget-Ville. Ce point de vente met en application le dernier concept innovant d'ALDI, déployé nationalement pour une démarche environnementale durable. Il est équipé d'un chauffage réversible fonctionnant par la récupération de chaleur des calories des groupes froids pour chauffer ou refroidir le magasin, d'un éclairage intérieur et extérieur 100 % LED et de panneaux photovoltaïques. Facilement accessible, le magasin propose 130 places de parking partagées sur le centre

commercial. 8 collaborateurs accueillent la clientèle. Dans ce magasin modernisé, les habitants de

Puget-Ville retrouvent une offre composée à 90 % de marques propres, dont plus de 75 % élaborées en partenariat avec des PME françaises. Cet engagement garantit des produits de qualité, proposés à prix discount. Avec 1 800 références disponibles, les clients

font leurs courses en toute simplicité, sans superflu ni perte de temps. Chaque jour, ils bénéficient d'un approvisionnement en fruits et légumes frais, ainsi que de viande (porc et bœuf), d'œufs et de lait 100 % français. Le pain, quant à lui, est cuit sur place tout au long de la journée.



ARRIVAGES HEBDOMADAIRES

Les Pugetois et les habitants des communes voisines profitent des arrivages hebdomadaires (textile, maison, déco, bricolage, jardin...), pour une offre variée qui répond à tous les besoins, sans jamais dépasser leur budget : des produits bien choisis pour des courses bien plus simples. Pour Romain Mochon, directeur de la Société Régionale ALDI : « Avec ce magasin, nous affirmons l'engagement d'ALDI à accompagner au quotidien les familles, en restant fidèle à notre promesse : aller à l'essentiel pour simplifier les courses de chacun ». ALDI est présent en France depuis 1988. Les 1 300 magasins actuels sont pilotés par 13 sociétés régionales. Ces sociétés emploient plus de 16 000 personnes, dont 90 % ont un contrat de travail à durée indéterminée. •

Carnoules

50 étrangers ont reçu leur décret de naturalisation

C'est une grande première pour la commune.

Jamais auparavant Carnoules n'avait accueilli une cérémonie de naturalisation de cette ampleur. Le 26 janvier dernier, dans l'enceinte rénovée de l'ancienne cave coopérative « La Laborieuse », Christophe Mandon, maire de Carnoules, et Anne-Cécile Vialle, sous-préfète de l'arrondissement de Brignoles, ont présidé cet événement solennel marquant l'entrée dans la communauté nationale de cinquante résidents du Var.

MÉMOIRE OUVRIÈRE ET RÉPUBLICAINE

Le choix du lieu ne devait rien au hasard. Transformée en espace culturel et médiathèque, cette ancienne cave est un témoin de l'histoire locale. « C'est un honneur de vous accueillir dans cet espace communal, ancienne cave coopérative issue de la révolte vigneronne de 1907 », a souligné Christophe Mandon. Le maire a invité l'assistance à découvrir le rez-de-chaussée resté « dans son jus » pour conserver l'âme agricole du site. Pour la représentante de l'État, ce bâtiment

raconte une histoire qui résonne avec le parcours des nouveaux citoyens : « une histoire de migration, de travail, de solidarité et de République ». Anne-Cécile Vialle a rappelé que la terre viticole varoise a été façonnée par des générations de travailleurs venus d'Italie, d'Espagne et d'ailleurs. « En devenant Français aujourd'hui, vous vous inscrivez dans cette longue lignée de femmes et d'hommes qui, par leur effort et leur amour du pays, ont bâti la France », a-t-elle affirmé. Ce sont 33 femmes et 17 hommes, originaires de 22 pays différents (Algérie, Mexique, Allemagne, Royaume-Uni, Russie, Pérou, etc.), qui ont acquis la nationalité française. Ils résident dans diverses communes du département telles que Le Luc, Gonfaron, Pignans, ou Le Cannet-des-Maures. Le premier magistrat a partagé sa propre histoire familiale pour accueillir ses nouveaux compatriotes : « Mon nom c'est Mandon. Chacun comprend que je suis issu de cette histoire puisque mes grands-parents et ma mère ont été naturalisés français en 1962 ».



Il a conclu par un appel vibrant : « Puisque vous êtes Français, soyez-en fiers et sachez en être dignes » ! Après la remise individuelle des décrets aux habitants venus de Saint-Maximin-la-Sainte-

Baume, La Seyne-sur-Mer ou Puget-Ville, l'assemblée s'est levée pour entonner la Marseillaise, scellant ainsi leur appartenance à la communauté nationale. •

Photo Alain BLANCHOT.

La Farlède

Deux chèques au profit du Téléthon et de la lutte contre le cancer

Récemment, la médiathèque Euréka, a été le théâtre d'une double remise de chèques, témoignant de la solidarité et de l'engagement de la communauté locale.

Cet événement, inscrit dans le cadre du Téléthon, a rassemblé de nombreux acteurs de la ville, des entreprises, des associations et des écoles, tous unis pour soutenir des causes essentielles.

La première remise de chèque a été effectuée au profit de l'AFM Téléthon (Association française contre les myopathies). La Ville, aux côtés des entreprises et des associations, a collecté un montant impressionnant de 11 655,70€. Ce

chèque a été remis à Jean-Philippe Collavet, équipier de secteur pour l'AFM Téléthon, qui a exprimé sa gratitude au nom de l'association pour ce soutien crucial.

OCTOBRE ROSE ET NOVEMBRE BLEU

La seconde remise de chèque a concerné les bénéfices récoltés lors des marches solidaires « Octobre rose » et « Novembre bleu », organisées par l'association Leï Bouscarles et



le service des Sports, ainsi que par Leï Rigaous et le même service. Ce montant de 1 919€ sera destiné à l'association « P'tite Parenthèse - Une pause pour un nouvel élan », qui œuvre dans la sensibilisation au dépistage du cancer du sein, aux problèmes de santé masculins, tels que le cancer de la prostate, et au soutien à la recherche médicale. Christine Salvano Derrien, secrétaire de l'association, a reçu le chèque avec

émotion et reconnaissance. Le 24 février dernier, cette cérémonie s'est déroulée en présence d'Yves Palmieri, le maire, et des élus du Conseil municipal, témoignant de l'engagement de la Ville pour les causes qui touchent de nombreuses familles. Ces initiatives rappellent l'importance de la solidarité et de la sensibilisation face aux défis de la santé.

Laurette PARAY (Texte et photos).

Soirée badminton

Au gymnase Pantalacci, un grand moment de convivialité

Chaque mardi durant la période des vacances, le gymnase François Pantalacci se transforme en un lieu de rencontre et d'émotions pour les amateurs de badminton. Tenue de sport exigée.

En effet, de 19h30 à 22h, la soirée badminton attire de nombreux participants, tous réunis pour partager leur passion dans une ambiance conviviale.

Les organisateurs de l'événement mettent à disposition une dizaine de terrains ce qui permet aux joueurs de tourner et de faire connaissance. « Il n'y a pas de règles strictes », explique Davy Duhamel, éducateur au service des sports de la mairie de La Farlède.

« Les participants peuvent choisir de jouer entre eux, de former des matchs ou simplement de s'amuser. L'idée est de favoriser les échanges et de créer du lien social ».

Cette initiative, lancée en 2024, est ouverte à tous, y compris aux jeunes accompagnés d'un

adulte. Que l'on soit débutant ou joueur aguerri, chacun y trouve sa place. Les organisateurs veillent à maintenir une bonne ambiance, permettant ainsi à chacun de s'épanouir dans ce cadre ludique.

Cet événement représente bien plus qu'une simple soirée sportive car il incarne l'esprit de partage et de convivialité qui anime la communauté de La Farlède.

Laurette PARAY.

MAISON DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Salle Charles-Rodolphe
296 rue de la Gare (face au gymnase François-Pantalacci).

servicedessports@lafarled.fr



Méditerranée Porte des Maures

28

La Londe-les-Maures

La passion du ciel et de l'engagement militaire de Prix Pierrat

Originaire des Vosges, Prix Pierrat partage son parcours inspirant, marqué par sa vocation de pilote à l'aéronavale depuis l'âge de 10 ans.

Bien que cela puisse sembler étonnant venant d'une région montagneuse, ses parents possédaient une maison à Hyères, à La Capte, où il passait ses vacances. C'est là qu'il a été sensibilisé au monde aéronautique, observant un pilote quitter son domicile chaque matin, revêtu de son uniforme.

SOUVENIRS, SOUVENIRS...

Les souvenirs d'enfance de ce passionné l'ont conduit à rencontrer un autre pilote emblématique de l'aviation française : René Fonck. Ce dernier, détenteur du record de victoires aériennes pendant la Première Guerre mondiale, accueillait chaque jeudi après-midi, à l'époque où Prix Pierrat était écolier à Nancy, des enfants du quartier pour leur raconter des histoires fascinantes sur ses exploits. C'est à travers ces rencontres que le jeune garçon a décidé de ne voir son avenir que dans un avion. Un autre épisode le marque à l'âge de 10 ans. Un été à La Capte, il se rendait régulièrement chez le pilote et son père, un ancien de l'aéronavale. Un jour, il découvre son ami en larmes, lui annonçant

la mort tragique de son fils, P'tit Guy, lors d'une mission d'entraînement. En rentrant au port, l'homme lui révèle également que René Fonck est décédé le même jour. Profondément touché, Prix, alors jeune garçon, s'est exclamé, « Je serai pilote dans l'aéronavale » !

PASSION

Malgré les attentes de son père, un industriel qui souhaitait qu'il prenne sa suite, il a choisi de suivre sa passion. Après avoir obtenu son baccalauréat, Prix Pierrat s'est engagé à 18 ans, sa mère signant pour lui, car il était mineur. Bien que son père ait coupé les ponts, il a poursuivi son rêve et a fini par se réconcilier avec lui plusieurs années plus tard. Il déclare avec fierté, « Je n'ai jamais travaillé de ma vie, j'ai assouvi une passion ».

Son parcours militaire a débuté à Nancy, suivi d'une formation à Hourtin et à Saint-Raphaël. À seulement 20 ans, il était pilote opérationnel, devenant commandant de bord à 22 ans, un exploit rare. En fin de carrière, il a enregistré 14 750 heures de vol, devenant le pilote militaire



français ayant le plus grand nombre d'heures de vol, avec plus de 40 types d'avions pilotés, dont des hélicoptères, des avions Atlantic et Neptune...

SPORTIF DE HAUT NIVEAU

En parallèle de sa carrière aéronautique, Prix Pierrat a été un sportif de haut niveau, participant à deux reprises aux Jeux Olympiques, en athlétisme à Tokyo en 1964 et en hand-ball à Mexico en 1968. Cependant, confronté au choix entre le sport et son engagement militaire, il a opté pour le pilotage, tout en continuant à pratiquer le sport.

Pour lui, la vie de pilote est non seulement une passion, mais aussi une aventure humaine. Président des anciens de l'aéronautique navale, il souligne l'importance des liens tissés au sein de la communauté militaire, « Ce qui est essentiel, c'est cette entraide, ce soutien ». Dans la marine, il explique comment les détachements

se forment, créant des amitiés solides entre des personnes qui, dans la vie civile, ne se seraient peut-être jamais rencontrées.

Son engagement l'a conduit à vivre des moments de tension, lors de missions au Tchad et en Mauritanie, des zones sensibles. Une anecdote marquante de sa carrière est le souvenir d'un vol qui aurait dû l'emporter avec son équipage le 11 novembre 1964. En raison de sa participation aux JO, il n'était pas présent dans l'avion qui s'est crashé en Crète, apprenant la nouvelle tragique par l'épouse d'un membre de l'équipage. Ce moment de culpabilité et de perte est resté gravé dans sa mémoire.

Aujourd'hui, cet homme, avec un parcours aussi riche que touchant, continue de partager sa passion pour l'aviation et son expérience de vie. Son histoire est un hommage à la détermination, à l'engagement et à l'amitié qui unissent les pilotes de l'aéronavale. •

Photos Alain BLANCHOT.



Salon des vins et des saveurs

Un festin pour les amateurs de vin et de gastronomie

Le Lions Club La Londe Porte des Maures organise le salon des vins et des saveurs les 27, 28 et 29 mars à la salle Yann Piat.

Cet événement sera un véritable festin pour les amateurs de vin et de gastronomie, mettant en avant le savoir-faire de 38 exposants, incluant des vignerons et des producteurs de spécialités gastronomiques du terroir. L'entrée est gratuite permettant à tous de découvrir une variété de vins et de saveurs. Des verres de dégustation sont disponibles à la vente, tout comme des billets de tombola.

Les participants pourront gagner un lot exceptionnel : une cave de vieillissement, idéale pour les passionnés de vin. Les bénéfices sont consacrés à des causes importantes. Une partie est dédiée à la sensibilisation à l'environnement des collégiens de La Londe, avec l'organisation de sorties sur l'île de Port-Cros. De plus, des fonds sont également alloués à des associations œuvrant en faveur de l'autisme.

Ne manquez pas cette occasion de déguster des produits de qualité tout en soutenant des initiatives locales ! •

SALON DES VINS ET DES SAVEURS

SALLE YANN PIAT

Horaires d'ouverture :

- Vendredi 27 mars de 14h à 20h.
- Samedi 28 mars de 10h à 20h.
- Dimanche 29 mars de 10h à 16h.

Le Lavandou

À Pâques, le chocolat est roi avec Florian Oltra et Patrick Panza

Après leur participation réussie à la 5ème fête du chocolat et de la gourmandise, les deux pâtisseries-chocolatiers Florian Oltra et Patrick Panza préparent les douceurs de Pâques.

En février, à l'occasion de la 5ème fête du chocolat et de la gourmandise, Florian Oltra et Patrick Panza, les deux pâtisseries-chocolatiers lavandourains, ont présenté leurs créations de Pâques.

Puis, quelques jours avant le rendez-vous de la fête Pascale, les deux professionnels ont ouvert les portes de leur atelier pour nous faire découvrir, en avant-première, les chocolats qu'ils ont confectionnés. Des réalisations délicieuses qui promettent de belles dégustations

d'entremets, de confiseries, de sandwiches. Pour chaque produit, ils savent, avec ingéniosité, revisiter leurs créations pour les sublimer, grâce à leur savoir-faire et leur originalité.

ASSEMBLAGE MÉTICULEUX

Chez Florian Oltra, on se délectera de nounours, poissons ou multiples sujets, créés au gré de l'inspiration du maître pâtissier-chocolatier et d'une manipulation minutieuse. Si l'œuf reste l'incontournable vedette, beaucoup de



gourmandes quand les amateurs croqueront dans de véritables chefs d'œuvre en chocolat, blanc, noir ou au lait.

Ces deux enfants du pays sont reconnus par leurs pairs pour leurs fabrications personnalisées de pâtisseries, de pains, de viennoiseries, de glaces,

nouveautés complètent des créations, toutes garnies de fritures et petits œufs, concoctées « maison » pour s'y nicher en pralinés, noisettes, amandes caramélisées, cacahouètes. Son travail réclame un assemblage méticuleux dans chaque moulage après ébarbage.



Chez Florian Oltra, le chocolat est roi : « Il représente 39% du produit pour le chocolat au lait et 70% pour le chocolat noir. La matière première provient d'origines différentes mais toutes issues d'un programme éco-responsable agissant dans une chaîne de production solidaire ». (Florian Oltra - 30 bis avenue de Provence et 192, avenue du Président Vincent-Auriol).

Patrick Panza propose aussi des sujets de

En février, à l'occasion de la 5ème fête du chocolat et de la gourmandise, un soleil dominical a contribué au succès de cette manifestation. Un événement organisé par l'association des commerçants du Lavandou, présidée par Laurence Soutereau.

Dans une ambiance musicale et chaleureuse, 25 stands avaient pris place quai Baptistin Pin et place de la Rose des vents pour offrir la vision et le bon goût de créations artisanales, bien



Pâques en rapport avec la mode. Si les bases restent l'œuf, on peut y retrouver des robes et accessoires vestimentaires. Là encore, tout est à croquer !

Et, cette période des chocolats de Pâques n'occulte en rien les autres produits de la vitrine de ce chef de renom. (Patrick Panza - PPP - 2, rue des Pierres Précieuses).

Succès pour la 5ème fête du chocolat et de la gourmandise

souvent, sollicitées par un public qui voulait ravir ses papilles. Outre des confitures, de la crème de marrons de Collobrières, des fromages de l'Etal, des chocolats Pralibel, de la bière des Maures, du vin londonais, des thés, cafés, des biscuits et encore, les réalisations étaient nombreuses. Bref, la fête du chocolat et de la gourmandise a démontré le savoir-être et savoir-faire de commerçants varois. •

Francine MARIE (texte et photos).

Un programme d'animations riche et varié pour les familles

« Avril en Famille » propose des animations pour tous les âges et tous les goûts.

A l'approche des vacances scolaires de printemps, la Ville réaffirme son statut de destination familiale en présentant un programme d'animations dense et éclectique. Du 5 au 29 avril, l'événement propose une multitude d'activités sportives, culturelles, créatives et ludiques, conçues pour divertir les enfants comme les adultes et créer des souvenirs inoubliables.

CHASSE AUX OEUF

Les festivités débutent le dimanche 5 avril avec la traditionnelle Grande Chasse aux Œufs de Pâques. De 9h30 à 17h30, les jardins de la

de jeux traditionnels en bois le vendredi 24 avril. Une grande kermesse est également prévue le mardi 21 avril.

Pour les plus sportifs, la Direction des Sports et de la Vie Associative organise un Village Sportif Multi Activités au Complexe Henry Gros les lundis 13, jeudis 16 et lundis 20 avril, de 10h à 17h.

CRÉATIVITÉ À L'HONNEUR

L'Espace Archéologique de la Médiathèque propose une série d'ateliers pour les jeunes curieux. « Les Ateliers du Petit Archéologue » permettent de s'initier à la poterie gauloise (14 et 21 avril), à la création de colliers primitifs (15 et 22 avril), aux peintures rupestres (16 et 23 avril) ou à la mosaïque (17 et 24 avril). Ces ateliers sont sur inscription obligatoire.

Les âmes créatives pourront laisser libre cours à leur imagination lors des ateliers de customisation menés par Fabiola les jeudis 16 et 23 avril. Les amateurs de jeux vidéo ne sont pas en reste avec des pôles « gaming » (PS5, Nintendo Switch, bornes d'arcade) installés à la Maison de la Mer le mercredi 15 avril. Enfin, la Médiathèque propose des animations autour du conte (15 et 22 avril) ainsi qu'un spectacle jeune public, « Mr Trombone au pays des sons », le mercredi 22 avril.

Le programme fait la part belle aux découvertes en plein air et au contact avec les animaux. Une mini-ferme pédagogique s'installera sur le parvis de la Maison de la Mer le samedi 25 avril, où les enfants pourront approcher et caresser chèvres, lapins et moutons. Des baptêmes de poney sont proposés le même

jour. La veille, le vendredi 24 avril, des balades à dos d'ânes seront organisées sur la Promenade de la Mer. La Maison de la Nature sera le point de départ de nombreuses balades thématiques et conférences, notamment sur les arachnides (25 avril) ou l'histoire géologique du Géoparc (29 avril).. •

LES PRINCIPAUX RENDEZ-VOUS

DIMANCHE 5 AVRIL

Chasse aux œufs de Pâques dans le jardin de la Maison de la Nature

Maison de la Nature – 454 Chemin Pierre Foncin de 10h à 17h30.

MARDI 14 AVRIL

Laser Game

Parvis de la Maison de la Mer de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.



MERCREDI 15 AVRIL

Pôles Gaming

Hall de la Maison de la Mer, 10h à 12h30 et 14h à 17h.

VENDREDI 17 AVRIL

Jeux Gonflables

Parvis de la Maison de la Mer – de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

LUNDI 20 AVRIL

Karting à pédales

En mode « course contre la montre », affrontez vos camarades pour gagner la course ! À partir de 3 ans



Parvis de la Maison de la Mer – de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

MARDI 21 AVRIL

La Grande Kermesse

Fléchettes, stand de tir Nerf, lancer d'anneaux, panier de basket... De quoi ravir les grands et les petits.

À partir de 5 ans.

Parvis de la Maison de la Mer – de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

MERCREDI 22 AVRIL

Jeux Gonflables

« Le Camion Pompiers » et « Le Château Licorne » pour découvrir de multiples obstacles et zones de jeux.

À partir de 4 ans.

Parvis Maison de la Mer, 10h à 12h30 et 14h à 17h

JEUDI 23 AVRIL

Le Labyrinthe Géant

Au top départ de l'animateur, les 4 équipes devront arriver à sortir le plus rapidement possible du labyrinthe géant.

À partir de 6 ans.

Parvis Maison de la Mer, 10h à 12h30 et 14h à 17h

VENDREDI 24 AVRIL

Jeux en Bois

Parvis de la Maison de la Mer de 10h à 17h non-stop.

Balade à dos d'ânes

Promenade de la Mer – de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

SAMEDI 25 AVRIL

Mini Ferme pédagogique et balades à poney

Parvis de la Maison de la Mer de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Départ des balades depuis la Promenade de la Mer.

CAVALAIRE
— GOLFE DE SAINT-TROPEZ —

AVRIL en famille

Du **11** au **26 avril** 2026

Animations ludiques

Ateliers créatifs

Initiations sportives



Office de Tourisme
04 94 01 92 10 - cavalaire-sur-mer.fr



MIRALLES FLORENT & fils

Toujours imité, jamais égalé !

**“ FAITES VOS TRAVAUX SEREINS,
NE PAYEZ QU'À LA FIN ”**

CE SONT LES CLIENTS QUI EN PARLENT LE MIEUX !

Brigitte G. - Saint-Maximin (5/5)

La réfection de plusieurs versants de notre toiture, de faîtages et solins vient de s'achever après 5 jours de travail intense. L'équipe de 3 personnes a fait preuve de beaucoup d'attention et d'implication. Tout ce qui avait été promis a été réalisé, nettoyant et rangeant chaque jour et laissant à la fin un chantier très propre. Des personnes sérieuses, respectueuses et à l'écoute qui ont fourni un très beau et bon travail. Nous les recommandons sincèrement et en parlerons autour de nous avec beaucoup de plaisir ! (Le 2 juillet 2021).



Francis R. - Solliès-Ville (5/5)

La réfection totale de la toiture de notre habitation a été exécutée dans les délais, par une équipe expérimentée, polie et serviable, pour un prix compétitif. Impossible de trouver quoique ce soit à critiquer. (Le 25 juin 2021)



Elise S. - Toulon (5/5)

Excellente entreprise d'un très grand sérieux. Equipe très professionnelle, budget maîtrisé, grande réactivité et à l'écoute des besoins du client, en grande confiance. Je la recommande vivement. (Le 27 mars 2021).



Fabienne M. (5/5)

Accueil / Service : 5/5
Rapport qualité / Prix : 5/5
Travail soigné. À recommander absolument. (Le 24 mars 2021).

Julien V. - Hyères (5/5)

Entreprise sérieuse. Travail rapide et de qualité. (Le 15 février 2021).

Laurent Rizzo - Carqueiranne (5/5)

Dans le cadre d'une réfection de toiture, le personnel d'AZUR Toiture a fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une écoute client remarquable. Ayant le souci du détail, l'équipe de M. MIRALLES a laissé une excellente impression et un travail de qualité. Je la recommande vivement ! (Du 30 novembre au 18 décembre 2020).

Serge Bora - Solliès-Pont (5/5)

Travail irréprochable. Equipe toujours animée du souci de bien faire et d'une grande compétence. À recommander absolument ! (Le 6 août 2020).



CARQUEIRANNE 1795 route des 3 Pins
COGOLIN 19 Rue Gambetta
CAVALAIRE 381 avenue Maréchal Lyautey
azurtoiture2604@gmail.com
www.azur-toiture.fr

06 28 46 79 71